



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Sustainable
Development
Goals

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE PAR L'ÉDUCATION





United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Sustainable
Development
Goals

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE PAR L'ÉDUCATION



Education
2030 

La prévention de la violence par l'éducation

Equipe UNESCO

Supervision : M. Philippe Maalouf, Spécialiste de Programme Education
Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb

Suivi et coordination : M. Mohammed Rahai, Chargé de Projet

Auteur : Mme. Gabriele Goettelmann

Conseil technique : M. Izeddine AKESBI



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Sustainable
Development
Goals

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE PAR L'ÉDUCATION

UNITE 1

La prévention de la violence
et des extrémismes violents
par l'éducation – De quoi
s'agit-il ?

1. INTRODUCTION

Justification du sujet

La violence tue ou crée des souffrances partout dans le monde. Elle affecte les individus mais aussi souvent le vivre ensemble et le développement.

L'Organisation Mondiale de la Santé consacre assez régulièrement un Rapport mondial au recensement des phénomènes de violence dans le monde et l'exploration des stratégies pour leur prévention. Récemment (en 2016)¹ elle a attiré l'attention plus particulièrement sur la violence chez les jeunes.

Au-delà du nombre particulièrement élevé d'homicides enregistrés pour le groupe d'âge des 10-29 ans (faisant des homicides la 4^{ème} cause majeure de mortalité dans le monde pour ce groupe d'âge), l'OMS n'a cessé de souligner les répercussions graves, souvent à vie, que la violence exerce sur le fonctionnement physique, psychologique et social de l'individu ainsi que les énormes coûts que la violence engendre pour la collectivité (en termes de services de soins, de protection sociale et judiciaires et de pertes de productivité notamment) .

Les mouvements extrémistes violents et leurs actes terroristes constituent, eux, une expression spécifique de la violence qui est devenue une source de préoccupation dans de nombreux pays: 'extrême' quant à la nature et l'ampleur de la violence manifestée et 'extrémiste' par la justification idéologique utilisée. Là où ils sévissent, les extrémismes violents constituent une menace non seulement sécuritaire mais aussi pour la cohésion sociale et le développement économique, et posent donc un défi tout particulier.

Les responsables et les planificateurs de l'éducation ne peuvent guère se désintéresser de ces phénomènes : d'une part parce que l'école est un des principaux lieux où les jeunes subissent ou exercent des violences; d'autre part, parce que le monde de l'éducation détient des clés essentielles pour prévenir la violence.

Cette première unité d'une série de trois modules composant le matériel de formation dédié à **La Prévention de la Violence par l'Education (PVE)** devrait permettre aux participants à cette formation de mieux cerner la problématique de la violence et des extrémismes violents et d'utiliser correctement la terminologie associée. En même temps, il aborde le rôle de l'éducation dans la prévention de la violence et des extrémismes violents.

1

La violence chez les jeunes dans le monde ? Aide-mémoire de l'OMS, Septembre 2016
http://www.who.int/features/violence/factfiles/violence/_facts/fr/index9.html

Objectifs d'apprentissage

A la fin de leur travail sur cette unité, les participants devraient en particulier :

- savoir utiliser correctement la terminologie courante concernant la PVE ;
- connaître les principaux facteurs contribuant à la violence et à l'extrémisme violent ;
- discuter des apports et des limites d'actions dans le secteur éducatif dans la Prévention de l'Extrémisme Violent par l'Education (PREVE).

Principaux contenus

En vue d'atteindre ces objectifs, l'Unité 1 traite des contenus suivants :

Contenus spécifiques

- phénomènes de violence et d'extrémismes violents dans le monde et au Maroc;
- manifestations de la violence à l'école (en général et dans le contexte marocain);
- définitions courantes et usages des principaux termes;
- les facteurs contribuant (i) à la violence ; (ii) aux extrémismes violents;
- l'apport de différentes *disciplines* à la compréhension de la violence et des extrémismes violents;
- l'apport de la *prévention* à la lutte contre la violence et des extrémismes violents;
- le rôle du secteur éducatif dans la prévention des risques de violence.

2. VIOLENCE ET EXTRÉMISMES VIOLENTS DÉFINITIONS ET PROBLÉMATIQUE

2.1 Violence(s)

Comme tout concept, celui de la 'violence' a donné lieu à des définitions différentes dans des contextes différents. Les idées sur ce qui constitue un comportement violent sont influencées par des facteurs multiples et changent avec les valeurs et les normes sociales et la situation spécifique vécue.

Il est proposé ici d'utiliser la définition, largement consensuelle, de l'Organisation Mondiale de la Santé, présentée dans l'encadré 1 ci-dessous.

« VIOLENCE » - DÉFINITION DE L'OMS

La violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. (Organisation Mondiale de la Santé, 2012)

Le recensement d'actes de violences suivant cette définition constitue une tâche ardue. Ceci est particulièrement vrai au niveau mondial parce que la législation et les bases de recensements de 'violences' peuvent varier tout comme les pratiques de collecte et d'analyses systématiques et fiables des données dans ce domaine. Mais cela vaut aussi au niveau de pays engagés dans un recensement assez systématique des homicides et d'autres conséquences manifestes de violences illégales mais où d'autres types de violences sont beaucoup moins signalés et recensés.

Or, comme le souligne l'OMS « Outre la mort et les traumatismes, elle (la violence) englobe la multiplicité des conséquences souvent moins évidentes des comportements violents, comme les atteintes psychologiques et les problèmes de carence et de développement affectifs qui compromettent le bien-être individuel, familial et communautaire. »²

En nombre d'homicides pour 100 000 habitants, la Méditerranée orientale se situe au 3^e rang, derrière la Région Amériques (Amériques du Nord et du Sud) qui distance toutes les autres régions, et l'Afrique, mais devant l'Asie, l'Europe et la Région Pacifique (qui mérite son nom selon ces statistiques mondiales).

Encadré 1 : Violences dans le monde solaire

Le cas du Maroc

On peut noter que les autorités marocaines considèrent la violence comme un réel défi sociétal. Elles se sont, au cours des dernières années, penchées plus particulièrement sur la violence à l'égard des femmes et des jeunes, et ses phénomènes dans le monde scolaire.

Une enquête conjointe du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'UNICEF de 2005³ avait déjà révélé l'ampleur de l'utilisation de la violence comme pratique de 'correction' dans les familles et le monde scolaire.

Plus récemment, un rapport du Ministère de l'Éducation Nationale, cité dans la presse⁴, suggère la persistance, voire même une escalade de violence que connaît le milieu scolaire au Maroc. Au total, 800 cas d'agressions verbales ou physiques ayant entraîné des blessures, voire même la mort, auraient été enregistrées entre septembre 2012 et juin 2013. Dans la même période, pas moins de 25 cas de viols ont été déclarés un peu partout à travers les établissements, les zones urbaines étant particulièrement concernées.

Une autre recherche récente⁵ fait ressortir le sentiment de nombreux jeunes Marocains (surtout ceux des milieux défavorisés) que la violence est inhérente au monde scolaire mais aussi à leur milieu familial et leur vie dans la Cité.

Si les facteurs contribuant à la violence ressentie et celle dont les actes font débat et méritent d'être analysés avec prudence, comme il sera expliqué plus loin, la nécessité même de la prévention pour protéger les individus, notamment les jeunes, et préserver un développement social et économique durable semble désormais unanimement reconnue.

2 OMS (2015). *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde. Résumé*

3 UNICEF et le département ministériel en charge de l'Éducation Nationale du Royaume du Maroc (2005), *Violence à l'École*

4 <http://fr.le360.ma/societe/violence-scolaire-le-rapport-choc-du-ministere-de-education-1811>

5 Fondation Heinrich Böll et RSI (2017). *Jeunes, marginalités et violences au Maroc*

2.2. Les extrémismes violents

Au cours des dernières décennies, les actes terroristes utilisant des justifications idéologiques diverses (notamment religieuses, nationalistes-indépendantistes, d'extrême droite et d'extrême gauche, etc.) ont regagné du terrain.

S'il est vrai que le terme '*extrémiste*' a, dans certains contextes, a été utilisé de manière abusive pour désigner celui ou celle qui est très éloignée de la norme sociale ou politique prédominante (allant jusqu'à stigmatiser comme 'extrémiste' tout opposant politique par exemple), il semble important de rappeler sa signification d'un point de vue socio-psychologique dans une perspective de prévention d'extrémismes violents:

« EXTRÉMISME »

L'« extrémisme » désigne des comportements ou des attitudes de non reconnaissance de tout point de vue différent de celui soutenu par soi-même. L'« extrémiste » ne laisse pas de place pour la différence et la diversité.

Il est évident que *tous les extrémistes* (selon la définition ci-dessus) *ne sont pas violents*. D'un autre côté, il peut y avoir des protagonistes de l'utilisation de la violence dans des contextes de guerre ou de guerre civile (par exemple la guerre civile d'Espagne) qui n'interdisent pas l'expression d'une diversité de points de vue, de religions etc.

Seuls les *extrémismes violents* se caractérisent à la fois par *la défense et l'utilisation de la violence* pour atteindre leurs buts idéologiques, politiques, religieux etc., *et la référence à une seule idéologie 'acceptable'* (s'accompagnant généralement d'ailleurs de la haine de l'autre).

Dans le contexte actuel de mondialisation, des risques d'extrémismes violents sont omniprésents, surtout dans des sociétés en forte mutation où l'érosion accélérée des valeurs et modes de vie traditionnels, l'augmentation de la pauvreté, du chômage ou/et des inégalités et discriminations ont créé des tensions non-maîtrisées entre différentes générations ou différents groupes de la société.

Encadré 2 : Quels risques d'extrémismes violents ?

Le cas du Maroc

Selon des enquêtes réalisées au Maroc et d'autres pays du Maghreb et de la Région Arabe⁶ la partie de la population marocaine considérant les mouvements extrémistes violents comme une menace directe ou prioritaire est minoritaire (autour d'un quart ou d'un tiers selon l'enquête) alors qu'elle est majoritaire dans d'autres pays du Maghreb et l'Égypte.

Le nombre de jeunes Marocains s'étant engagés dans la lutte pour l'État islamique ou ses causes se chiffre cependant par milliers, et des attentats terroristes ont bien déjà eu lieu dans le passé, d'autres sont régulièrement déjoués sur le sol marocain.

⁶ Religion et politique en Afrique du Nord (2016). Présentation des résultats d'une enquête par sondage de la Fondation Konrad Adenauer, Tunis

Le gouvernement du Royaume du Maroc semble, en tout cas, ne pas sous-estimer la gravité du défi puisqu'il a manifesté très clairement sa résolution de lutte contre le terrorisme et pour une prévention multidimensionnelle des extrémismes violents⁷.

Au-delà du dispositif sécuritaire mis en place pour combattre les terroristes, il convient de noter que le Roi du Maroc lui-même a, dans un discours célèbre du 20 août 2016, pris position, condamné les extrémismes violents et appelé à « contrecarrer, le fanatisme, la haine et la prolifération des obscurantismes répandus au nom de la religion ».

Par ailleurs, un certain nombre d'initiatives ayant trait à la prévention de la violence et/ou de l'intolérance et des extrémismes ont été engagées depuis plusieurs années au Maroc (voir : l'Unité 2 de ce module de formation).

3. L'APPROCHE PRÉVENTIVE

Tous les Etats ont adopté des mesures *sécuritaires* pour *répondre* aux actes et/ou aux menaces de violence en général, et à celle de mouvements extrémistes violents en particulier, ceci par la mise en place des forces de l'ordre, la surveillance d'individus suspects, l'adoption et l'adaptation régulière du dispositif législatif et pénitentiaire etc. Force est cependant de constater qu'une telle démarche seule n'a pas permis de faire disparaître durablement ni la violence criminelle, ni les mouvements extrémistes violents, ni la violence 'au quotidien'.

Une prise de conscience au niveau international de la nécessité de répondre au défi des extrémismes violents par la *prévention* est reflétée par l'adoption d'un Plan de prévention des extrémismes violents par les Nations Unies en Janvier 2016. Ce Plan appelle tous les Etat membres de mettre sur pied des Plans nationaux de Prévention des extrémismes violents, et concerne tous les secteurs, y compris celui de l'éducation. Par ailleurs, l'UNESCO s'est engagée à aider les Etats membres dans une telle démarche par le biais d'un Guide sur la question destinée aux responsables politiques du secteur éducatif⁸ et un autre Guide à l'intention des enseignants⁹.

Selon une définition courante (du CNRLT) : «'prévenir' signifie «éviter (une chose fâcheuse) en prenant les devants. »¹⁰

La prévention peut se situer à la fois dans une perspective *immédiate* et dans une *perspective à moyen terme* : Dans l'immédiat, il s'agit de trouver des voies pour empêcher les jeunes tentés d'utiliser la violence pour arriver à leurs fins de 'passer à l'acte'. **Dans le moyen terme**, il s'agit de promouvoir parmi tous les jeunes les capacités cognitives, sociales et émotionnelles et les comportements qui les empêcheront durablement d'adhérer à des mouvements extrémistes violents ou l'utilisation de la violence de manière générale. On parle dans ce dernier cas de 'capacité de résilience'.

La *prévention* exige une bonne connaissance des facteurs sur lesquels il faut agir pour éviter qu'un individu utilise la violence pour atteindre un but recherché.

7 Discours de Sa Majesté le Roi du Maroc du 16 août 2016, cité dans : http://www.huffingtonpost.fr/mustapha-tossa/mohammed-vi-maroc-terrorisme_b_11633676.html

8 UNESCO (2017). *La prévention des extrémismes violents par l'éducation. Guide pour les responsables politiques et planificateurs*

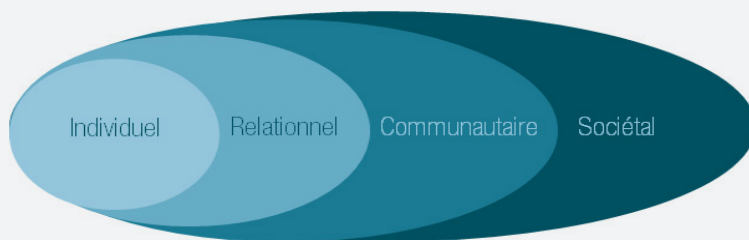
9 UNESCO (2016). *La prévention des extrémismes violents par l'éducation. Guide pour les enseignants*

10 <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/pr%C3%A9venir>

3.1 Facteurs contribuant aux risques de comportements violents

La violence n'est pas générée par une seule cause mais résulte plutôt d'une interaction complexe entre différents facteurs. Le schéma ci-dessous de l'OMS indique les différents types de facteurs en interaction.

Graphique 1 : Modèle écologique des facteurs interagissant dans la génération de la violence



Source : OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, p. 13m

S'il est donc difficile, voire impossible, de prédire dans quelle mesure et quand un individu sera violent, on peut distinguer, d'après le Rapport mondial sur la violence 2002¹¹ un certain nombre de facteurs de risque. En référence à ce rapport, une liste tentative de ces facteurs (à compléter et réviser selon le contexte) est proposée ci-dessous.

Encadré 3 : Facteurs contribuant à des risques de violence

Facteurs de risque au niveau individuel

- Troubles comportementaux;
- implication dans des activités criminelles;
- consommation précoce d'alcool, de drogues et de tabac;
- faible niveau intellectuel et échec scolaire;
- chômage ;
- exposition à la violence au sein de la famille;

Facteurs de risque dans le cadre des relations avec les proches (famille, amis, partenaires intimes et pairs)

- manque de surveillance et d'encadrement des enfants par les parents;
- pratiques disciplinaires parentales dures, laxistes ou incohérentes;
- faible niveau d'attachement entre les parents et les enfants;
- chômage et pauvreté des parents;
- association avec des pairs délinquants ou appartenance à un gang.

11 OMS (2003), *Rapport mondial 2002 sur la violence*

Facteurs de risque au sein de la communauté et plus largement de la société

- accès aux armes à feu et mauvais usage de celles-ci;
- présence de gangs et offre locale de drogues illicites;
- fortes inégalités de revenus et de conditions de vie dans la société;
- pauvre qualité de la gouvernance de la société.

3.2 Facteurs contribuant aux risques d'engagement dans des extrémismes violents

Sur la base de recherches existantes sur le thème, on distingue communément entre des facteurs qui « poussent » un individu et ceux qui l'« attirent » vers des groupes ou mouvements qui recourent et légitiment la violence extrême.

Le Schéma ci-dessous résume les principales conclusions de ces recherches. Encore une fois, les facteurs pris isolément ne peuvent pas expliquer le phénomène. C'est en général de l'interaction de plusieurs facteurs 'qui poussent' avec plusieurs facteurs 'qui attirent' qu'émergent les engagements (numériquement rares) dans des mouvements extrémistes violents.

Selon l'individu, et le contexte dans lequel il vit, le poids respectif de ces différents facteurs dans le processus concret d'adhésion diffère largement. A titre d'exemple: la pauvreté absolue pèse probablement plus dans le processus d'adhésion de jeunes Somaliens que dans celui de jeunes Français à des groupes extrémistes.

Encadré 4 : Facteurs contribuant au risque d'adhésion à des extrémismes violents

FACTEURS QUI 'POUSSENT' L'INDIVIDU	FACTEURS QUI 'ATTIRENT' L'INDIVIDU
<ul style="list-style-type: none">• Traumatismes• Stigmatisation ; humiliation (réelles ou ressenties)• Manque d'expérience ou de confrontation avec des processus de dialogue ou de prise de responsabilités• Recherche d'identité (de spiritualité) ou de sens• Absence de voies pour faire entendre sa voix• Pauvreté absolue• Chômage• Expérience d'exclusion ou d'injustice• Recherche d'aventure/d'héroïsme• Etc.	<ul style="list-style-type: none">• Vision utopique du monde• Sens d'appartenance, d'intégration à un groupe• Investiture dans une mission• Leaders (recruteurs) charismatiques (être quelqu'un, être considéré et reconnu...)• Promesse d'argent, de pouvoir• Vision simpliste du monde (bon-mauvais)• Promesse d'aventure• Légitimation de comportements violents• Etc.

Cependant, si de nombreux jeunes subissant l'ensemble des facteurs énumérés ci-dessus ne s'engagent fort heureusement pas dans des mouvements extrémistes violents, c'est en raison de leur capacité de 'résilience'. De quoi s'agit-il précisément ?

LA RÉSILIENCE – C'EST QUOI ?

La résilience est un concept que Boris Cyrulnik, psychiatre, neurologue et ethnologue français, a fait connaître au grand public.

Elle désigne « la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'évènements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères » (M. Manciaux et coll., 2001).

Chez des jeunes engagés dans des groupes extrémistes violents, on constate justement de manière convergente un **manque de résilience** qui s'exprime notamment par des caractéristiques de personnalité telles que :

- une tendance à la résolution violente de conflits et de tensions
- la faible estime de soi et de l'autre
- le manque d'empathie
- la faible responsabilisation collective concrète

4. RÔLE DU SECTEUR ÉDUCATIF DANS LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE?

Il est évident que l'éducation au sens large - non seulement l'éducation scolaire mais aussi celle dispensée par la famille, des pairs, les medias etc. - exerce une influence importante sur la manière de percevoir, de ressentir et d'agir. Elle peut donc contribuer à favoriser, ou bien au contraire à prévenir justement, le risque de voir des comportements violents et des attitudes extrémistes se développer.

4.1 Directions prometteuses

Se rappeler les caractéristiques de la 'violence' et celles de 'l'extrémisme' (et le concept de 'résilience') permet de dégager les grandes directions pour des stratégies éducatives susceptibles de prévenir ces comportements.

QUELLE ÉDUCATION PRÉVENTIVE ?

Si la violence est, selon l'OMS, l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, l'éducation préventive doit permettre d'acquérir l'estime de soi et de l'autre et la capacité de régler des conflits et des différends autrement que par la force physique ou des menaces (par exemple par le dialogue).

Si l'extrémisme » désigne des comportements ou des attitudes de non reconnaissance de tout point de vue différent de celui soutenu par soi-même, l'éducation préventive doit promouvoir, l'échange et l'analyse critique de différents points de vue, l'acceptation de la diversité et l'empathie.

4.2 Apports et limites de l'éducation scolaire

Une interrogation ayant suscité nombre de débats concerne la part respective dans la 'résilience' à la violence et aux extrémismes qui revient à l'éducation formelle (notamment scolaire) d'une part, et à celle dispensée par les parents, les médias et d'autres milieux, d'autre part.

Des résultats de recherche convergents montrent l'importance des premières années de la vie et de l'environnement familial immédiat pour l'acquisition de la **résilience** notamment sur le plan affectif. Mais le rôle complémentaire ou compensatoire que peut jouer l'éducation préscolaire dans le développement de cette capacité (tout comme pour celui d'autres compétences) est également largement démontré.

Par ailleurs, on note que l'adolescence au sens large (correspondant au groupe d'âge de 13 à 18 ans grosso modo) est une période d'autonomisation et de recherche identitaire où la famille tend à perdre et le monde scolaire et des paris à gagner de l'influence ; s'y ajoutent comme source d'influence aujourd'hui aussi les médias sociaux comme source de communication importante parmi les jeunes.

La prévention par des mesures concernant l'enseignement scolaire a plus de chances de réussite lorsque (i) les actions éducatives d'autres milieux vont dans la même direction et si (ii) ces mesures se trouvent appuyées et renforcées par des interventions sur d'autres facteurs que l'éducation (emploi-conditions de vie ; intégration par l'habitat etc.) susceptibles de combattre un vécu de discrimination ou d'humiliation.

Dans le cas du Maroc, le bien-fondé d'une **approche multidimensionnelle et intégrée** a d'ailleurs été mis en avant par le gouvernement dans son combat contre les risques d'extrémismes violents (voir Encadré 5).

Encadré 5 : L'approche de prévention des extrémismes violents *préconisée par le gouvernement du Royaume du Maroc¹²*

L'approche est multidimensionnelle et intégrée préconisée repose sur les 5 piliers suivants:

- le pilier religieux;
- le pilier sécuritaire et juridique;
- le pilier socio-économique;
- le pilier du renforcement des droits de l'homme et de l'état de droit;
- le pilier de la coopération internationale.

¹² Mission permanente du Royaume du Maroc à Genève (2015), *L'expérience du Royaume du Maroc dans la Prévention et la Lutte contre l'Extrémisme*

5. EXERCICE LIÉ À L'UNITÉ 1

Un exercice est proposé à ce stade afin de vous permettre d'approfondir la compréhension de la problématique et des concepts présentés dans cette unité, et de les aborder en lien avec le contexte national au sein duquel se déroule le travail de planification de l'éducation.

La **Feuille d'Exercice** ci-après contient un ensemble de questions que vous êtes, selon les instructions de l'exercice, invité(e) à traiter soit individuellement, soit en groupe, soit par une combinaison de ces deux modalités. Des séances plénières permettront la discussion et la consolidation des résultats.

Pour élaborer la réponse aux questions exigeant la prise en compte du contexte national dans lequel vous opérez, vous êtes prié(e) de vous référer soit à un **Document de travail complémentaire** diffusé soit à d'autres sources documentaires qui vous seront recommandées et rendus accessibles.

UNITE 1 : FEUILLE D'EXERCICE

1. 'VIOLENCE' ET 'EXTRÉMISME'

1.1 Concernant le terme «violence»

QUESTION : Identifiez et notez le type et l'ampleur des manifestations de violence dans la société (de votre pays) en général et (b) dans le monde scolaire (dans votre pays) en particulier.

1.1.1 Individuellement :

Référez-vous à la définition de ce terme présentée dans la présente.

Unité 1.). Notez les types de manifestations de violence constatées (dans le monde scolaire et dans la société en général), et évaluez leur ampleur respective (sur une échelle allant de 1 (pour 'très faible') jusqu'à 5 (pour 'très forte').

1.1.2 En séance plénière :

Comparez vos réponses individuelles, discutez en et préparez un tableau de synthèse.

Ce tableau pourrait être structuré comme suit :

	manifestations de violences à l'encontre d'autres individus		manifestations de violences contre certains groupes ou communautés	
	<i>type</i>	<i>ampleur</i>	<i>type</i>	<i>ampleur</i>
Dans la société				
Dans le monde scolaire				

1.2 Concernant le concept 'extrémisme'

Quelle est, d'après vous, l'étendu d' attitudes 'extrémistes' parmi les jeunes de 10 à 29 ans de votre pays de?

Notez l'ampleur sur une échelle de 5 (0=problème non existant ; 1 = très faible ; 2 faible ; 3 =modérée ; 4 = forte ; 5 très forte)

1.2.1 Individuellement :

Relisez attentivement la section 3.2 du présent module, en particulier les explications concernant le concept d'extrémisme, et répondez à la question posée en estimant l'étendu.

- 1.2.2** En petits groupes ou séance plénière : Comparez vos appréciations respectives, et essayez d'identifier les facteurs qui pourraient expliquer les divergences éventuellement constatées en réponses individuelles.

2. INFORMATION SUR LA VIOLENCE PARMIS LES JEUNES

QUESTION : Les statistiques et les études/enquêtes disponibles permettent-elles d'obtenir une bonne appréciation de l'existence de la violence parmi les jeunes de 10-29 ans dans votre pays (violences exercées par ou à l'encontre des jeunes)? Quelles difficultés notez-vous (problèmes de saisie et/ou de transmission de l'information ; accessibilité des données ; fiabilité des données etc.) ?

- 2.1** Individuellement : Identifiez les données disponibles sur la violence parmi les jeunes, et notez leurs sources respectives.
- 2.2** En séance plénière : Discutez des réponses individuelles et établissez un tableau synthétique des principales données disponibles avec leurs sources respectives.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Sustainable
Development
Goals

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE PAR L'ÉDUCATION

UNITE 2

Prévenir les risques de violence
et d'extrémismes violents par
l'éducation "Quelques axes
stratégiques"

1. INTRODUCTION À L'UNITÉ 2

Remarques introductives

La présente unité vise surtout à aider les (futurs) planificateurs de l'éducation à mieux apprécier les apports de différentes stratégies de Prévention de la violence et d'extrémismes violents par l'éducation (PVE). En se référant en particulier aux travaux de l'UNESCO concernant l'éducation à la citoyenneté et au Plan d'action des Nations Unies pour la Prévention des Extrémismes Violents, elle souligne tout d'abord l'impact possible et souhaitable de l'éducation sur la prévention de la violence et des extrémismes violents.

En même temps, il convient de mettre en garde contre toute vue simpliste de ce que l'éducation, notamment l'éducation scolaire prise isolément, peut faire pour prévenir des comportements violents ou des extrémismes violents. La violence et les extrémismes violents ont des origines et des ancrages multiples et ne sauraient donc être prévenus par le seul biais de l'éducation scolaire.

Cependant, les résultats de recherches convergent pour constater qu'il y a des contextes éducatifs, y compris dans le monde scolaire, avec des conditions favorables à la limitation et la prévention d'attitudes violentes et extrémistes, et d'autres qui laissent ces attitudes se développer ou qui y contribuent même. Cette Unité porte donc une attention particulière aux conditions favorables que le secteur éducatif peut créer pour la prévention de la violence et à des exemples de stratégies et de mesures qui se sont révélées prometteuses dans nombre de pays dans cette perspective.

CONDITIONS/AXES FAVORABLES À LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENT PAR L'ÉDUCATION

- Un système scolaire déjouant l'exclusion, favorisant l'inclusion;
- Une pédagogie favorisant la résilience et la responsabilisation de l'élève;
- Un environnement scolaire sécurisant et de soutien;
- La réduction des ségrégations entre l'école et les autres milieux d'influence sur les jeunes (famille, médias sociaux, institutions religieuses, etc.);
- Des interventions intersectorielles ciblant les jeunes «à risque».

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des apports de certaines stratégies de prévention de la violence par l'éducation employées dans le monde ;
- identifier des stratégies et des mesures de PVE paraissant adéquates dans le contexte national considéré.

Principaux contenus

En vue d'atteindre ces objectifs, l'Unité 2 traite plus particulièrement des contenus suivants :

CONTENUS SPÉCIFIQUES

- Adopter des réformes structurelles et mesures spécifiques favorisant l'inclusion sociale;
- Instaurer des approches pédagogiques favorisant la résilience, l'acceptation de soi et l'ouverture à autrui;
- Offrir un environnement scolaire sécurisant;
- Identifier et aider les élèves « à risque » (ou en demande d'aide).

2. RÉFORMES STRUCTURELLES ET MESURES SPÉCIFIQUES FAVORISANT L'INCLUSION SOCIALE

2.1 Face à l'exclusion et la hiérarchisation des chances par l'école

Constats

Certaines études récentes¹ montrent que le sentiment d'une non-intégration culturelle et sociale est d'autant plus répandu et fort parmi les jeunes que les *disparités sont grandes aux niveaux de la carrière éducative et de l'accès à l'emploi*.

Or, les 'laissés pour compte' du système éducatif, qui ont aussi moins d'opportunités sur le marché du travail, ont plus de risques de se sentir 'marginalisés' par la société et de rechercher une 'valorisation' ailleurs, y compris, dans des cas exceptionnels, auprès des réseaux criminalisés ou d'extrémistes violents.

¹ Voir notamment : OCDE

Les systèmes scolaires sélectifs et/ou caractérisés par des abandons scolaires précoces favorisent le développement de ces populations marginalisées. Il en est de même des systèmes éducatifs qui génèrent une hiérarchisation des chances sociales des jeunes par un fort écart de qualité entre l'enseignement privé et public (en faveur du premier généralement) et/ou par la coexistence de filières nobles et de filières éducatives 'sans issue' (souvent les filières professionnalisées) quant à l'accès à l'emploi.

Cette problématique est inhérente aux structures et au fonctionnement mêmes d'un système éducatif, et souvent aussi ancrée dans la société qui l'entoure.

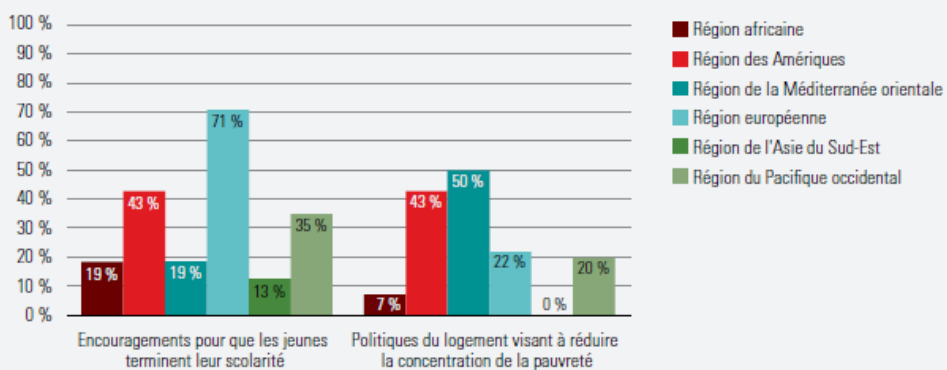
Que faire ?

Le degré de non-intégration ressentie dans la population jeune tend à être relativement faible dans certains pays, par exemple les pays scandinaves, où ces facteurs générateurs de disparités ont été combattus.

Ce combat exige des **réformes en profondeur** : des réformes structurelles, telles que la généralisation de l'éducation préscolaire (avec une approche compensatoire), la prolongation de la scolarité obligatoire et le maintien du plus grand nombre possible des jeunes dans le système d'éducation et de formation ; une valorisation des voies de formation post-obligatoire professionnelle ; et aussi des mesures de soutien spécifiques aux enfants de milieux défavorisés sous certains aspects (linguistiques, socio-économiques etc.).

Une étude comparative de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS 2016) montre que les politiques visant à réduire les risques de violence en favorisant l'achèvement de la scolarité obligatoire par le plus grand nombre de jeunes sont beaucoup plus présentes dans certaines régions du monde, notamment en Europe, que dans d'autres (la Méditerranée orientale par exemple où de nombreux pays mènent cependant des politiques de logement et autres pour lutter contre la pauvreté) .

Figure 4 : Proportion de pays disposant de politiques scolaires et de logement visant à réduire les facteurs de risque de la violence, par Région de l'OMS (n = 133 pays)



2.2 Face aux risques de ségrégations

Constats

Des réseaux éducatifs parallèles

L'existence de **réseaux éducatifs parallèles** échappant au contrôle de l'Etat peut aussi être considérée comme une source possible de division ou de segmentation de la population, notamment sur le plan culturel et social.

Ceci concerne notamment des écoles privées ou non-formelles, dans certains pays des écoles coraniques, qui dispensent un enseignement non aligné sur le curriculum national et non piloté par l'Etat. Pour les enfants qui ne reçoivent que cette éducation parallèle, il y a un risque qu'ils ne soient pas intégrés dans l'effort d'une socialisation commune et de la cohésion nationale. De plus, ces jeunes tendent souvent à avoir moins des chances d'accès à un enseignement post-obligatoire de qualité et des emplois décents. Ces facteurs de risque de désintégration culturelle et socio-économique méritent en tout cas l'attention des responsables du secteur éducatif.

Des clivages ou des ségrégations entre le milieu scolaire et le milieu familial et/ou communautaire

Dans de nombreux pays, il existe des groupes de populations, souvent mais pas toujours issus de l'immigration, ayant maintenu (du moins partiellement) leurs spécificités linguistiques, religieuses ou autres. Pour les enfants, appartenir à ces groupes – et non pas à la 'culture prédominante' - n'est pas seulement une source potentielle de discrimination de la part des « autres » ; c'est aussi et surtout une source de tensions et de déstabilisation internes que d'appartenir à 'deux mondes', surtout s'ils ne se parlent et ne se 'connectent' pas.

Que faire ?

- Les risques de voir des établissements éducatifs privés ou non-formels devenir une source de ségrégation ou de division sont réduits si le secteur public assure un **minimum de pilotage et de contrôle** des contenus et de la qualité des enseignements dispensés, notamment par des accords avec les établissements 'parallèles', le système d'évaluation et de certification des élèves et une inspection commune.

Dans les pays avec des systèmes parallèles ancrés dans l'histoire et la diversité culturelle et religieuse, il s'avère aussi particulièrement important de prévenir des ségrégations et la méfiance « de l'autre » par l'encouragement de la **coopération** entre les établissements des différents sous-systèmes.

Encadré 1 : Jumelage d'écoles secondaires de différentes communautés au Sri Lanka

Le Sri Lanka a mis en œuvre avec succès un Programme de jumelage entre des écoles secondaires servant respectivement les deux principales communautés ethniques du pays, longtemps divisées par une guerre civile. Ce programme a encouragé notamment des projets d'activités artistiques et sportives communes et des échanges sur l'enseignement de l'histoire et d'autres matières. Les effets constatés de ce programme étaient des changements significatifs dans les attitudes des jeunes concernés envers leurs pairs de l'autre communauté et des capacités renforcées de coopération et de prise de responsabilités.

- *Afin de surmonter des ségrégations et des tensions entre le monde scolaire et d'autres milieux* influant sur les jeunes, certaines initiatives montrent des résultats encourageants.
- *L'implication croissante des parents dans la vie scolaire et/ou certaines activités para-/extra-scolaires (culturelles etc.)* notamment dans les quartiers marginalisés à fortes tensions ou concernés par la coexistence de cultures différentes peut contribuer à diminuer les divisions et les tensions de manière significative, mais elle ne parvient souvent qu'à atteindre une partie de la population concernée, celle qui tend déjà à être ouverte au dialogue.
- *La mobilisation régulière ou ponctuelle d'institutions et d'associations religieuses ou de jeunesse, notamment celles reconnues par les jeunes, pour venir dialoguer avec les élèves* dans le cadre de certaines activités scolaires (éducation civique et morale) ou extra-scolaires (clubs de débats etc.) sur la diversité de leurs environnements culturels et sociaux s'est révélée une stratégie particulièrement bien accueillie par les jeunes concernés et leurs parents.

2.3 Face aux risques de discrimination et de radicalisation

Constats

L'enseignement scolaire lui-même contribue souvent à perpétuer ou amplifier des discriminations existant dans la société à l'égard de certains groupes ethniques, religieux, raciales etc. .

Cette discrimination peut s'opérer *par certains contenus de programmes enseignés (programmes d'histoire ou d'instruction religieuse notamment) et de manuels scolaires (renforçant des stéréotypes féminins et masculins par exemple), ou encore par le comportement discriminatoire* (souvent involontaire) des enseignants et d'autres acteurs du secteur éducatif à l'égard d'enfants provenant de certains milieux.

L'incitation à la discrimination, la radicalisation et même à l'utilisation de la violence à l'égard de certains groupes, passe de plus en plus par internet et les médias sociaux. Au vu de l'impact considérable de ces derniers sur les jeunes, ce constat est particulièrement important et mérite l'attention particulière des responsables politiques et des planificateurs de l'éducation et de la formation.

Que faire ?

- Certains Etats ont effectué ou engagé des revues critiques et, si nécessaire, la **révision de programmes et de manuels scolaires**. Ainsi le ministère de l'éducation nationale du Royaume du Maroc a-t-il lancé une révision de l'enseignement religieux sous l'angle de la non-discrimination des minorités religieuses ?
- Des **comportements discriminatoires** à l'école à l'égard de certains élèves en raison de leur appartenance ethnique, religieux, social etc. sont plus difficiles à diagnostiquer et à surmonter. Dans bon nombre de pays, on a cependant adopté des **dispositifs législatifs et réglementaires, des actions de sensibilisation et de formation des enseignants** et d'autres mesures pour limiter les risques de tels comportements et faciliter le recours des élèves et d'autres acteurs du secteur éducatif en cas de discrimination.
- Dans son Guide sur La prévention des extrémismes violents par l'éducation (UNESCO 2017), l'UNESCO souligne l'importance d'une solide éducation aux médias et à l'information pour armer les jeunes contre les risques de discrimination, de radicalisation et d'incitation à la violence par l'intermédiaire des médias et de la désinformation par des pairs. « **L'éducation aux médias et à l'information (EMI) n'est pas une simple option, mais un impératif afin de contrer les discours de l'extrémisme violent qui recourent de plus en plus à des mécanismes de persuasion extrêmement sophistiqués, en ligne mais aussi par le biais du mentorat individuel. Les écoles ne peuvent pas faire barrage à la communication massive qui vise les apprenants, en provenance de leaders charismatiques des mouvements de l'extrémisme violent, mais elles peuvent certainement aider les élèves à utiliser de façon responsable les médias et les systèmes d'information, et à renforcer leurs compétences analytiques, qui leur permettront d'évaluer de façon critique les informations et les contenus médiatiques émanant de diverses sources d'information** ». (UNESCO 2017)

Encadré 2 : Cafétalks – les nouveaux outils de communication au service de la prévention de la violence et des extrémismes violents

Dans le cadre de l'initiative Cafétalks, un outil gratuit appelé U-report (promu par l'UNICEF) combinant SMS et internet, s'est avéré prometteur pour mobiliser de nombreux jeunes et communautés pour dialoguer autour de thèmes d'actualité, dont la prévention d'extrémismes violents, et d'en partager les fruits avec le grand public.

Comme le montrent les résultats en Tunisie et d'autres pays y ayant participé, ce type d'initiative s'appuyant sur les médias permet aux jeunes de se sentir écoutés et de prendre conscience des valeurs et des expériences qu'ils partagent au-delà de certaines différences.

3. PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS ET UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE FAVORISANT LA RÉSILIENCE, L'ESTIME DE SOI ET L'OUVERTURE À AUTRUI

Constats

La '**résilience**' d'un individu, c'est-à-dire sa capacité à se projeter à l'avenir en dépit de conditions de vie difficiles et/ou de traumatismes, s'est révélée essentielle dans sa protection contre l'usage de la violence pour résoudre des problèmes. Cette capacité complexe s'appuie sur un ensemble de capacités cognitives, relationnelles et émotionnelles mentionnées dans l'encadré ci-dessous.

SEPT CARACTÉRISTIQUES DE PERSONNALITÉ APPUYANT LA RÉSILIENCE

SELON WOLIN (1999) ET BESSOLES (2001)

- Perspicacité = capacité d'analyse, de repérage, de différenciation;
- Indépendance = capacité à être seul, autonomisation;
- Aptitude aux relations = facteur de socialisation;
- Initiative = capacité d'élaboration et de représentation;
- Créativité = capacité à créer de réponses nouvelles ou substitutives;
- Humour = sublimation;
- Moralité = capacité à interroger les normes.

Une autre capacité, au-delà de cette capacité de résilience ('prendre de la distance' et 'aller de l'avant'), est également très importante pour prévenir des attitudes ou des comportements violents : **l'estime de soi et son corollaire l'ouverture à autrui** (l'une ne pouvant pas se consolider sans l'autre).

Une question centrale pour la PREVE est de savoir comment générer ou renforcer précisément ces capacités par certaines stratégies ou mesures d'éducation.

Que faire ?

Les capacités de résilience d'un individu (telles qu'expliquées ci-dessus) n'étant ni 'innées' ni immuables, les gouvernements de nombreux pays ont adopté des mesures pour promouvoir le développement de ces **capacités qui sont aussi clés pour être un citoyen responsable, voire un 'citoyen du monde'**².

- Ces mesures concernent souvent la **révision des contenus de certains programmes scolaires**, notamment ceux concernant l'enseignement de l'histoire et l'éducation civique, allant dans le sens de la valorisation de la diversité culturelle, et de l'ouverture de l'esprit à des optiques et des positions différentes.

² L'UNESCO promeut depuis plusieurs années l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (voir la page web <http://fr.unesco.org/ecm>)

- Mais développer les capacités cognitives, émotionnelles et sociales nécessaires à la résilience exige bien plus qu'un ajustement des contenus enseignés : il s'agit de **changer d'approche pédagogique de manière générale** dans toutes les matières, et même au-delà de l'école, en favorisant les méthodes d'apprentissage qui renforcent l'autonomie et l'estime de soi de l'élève, sa capacité d'analyse critique, et ses capacités au dialogue et à la coopération.
 - Cette approche doit être encouragée dans les *curricula d'enseignement* à tous les niveaux.
 - De plus, et surtout, la *formation initiale et continue des enseignants* est appelée à préparer tous les enseignants à des méthodes d'instruction allant dans ce sens.
 - Enfin, les *modes d'évaluation des élèves* doivent créer les conditions et encouragements nécessaires pour leur mise en pratique, ce qui implique, par exemple, le recours à davantage de travaux de projets, notamment en groupes, pour évaluer et valoriser des capacités de raisonnement critique et de coopération.

- Cependant, de tels changements sont souvent assez lents et difficiles à opérer dans l'enseignement et la formation des enseignants. Ils requièrent une démarche résolue, de longue haleine et systémique, articulant les réformes aux différents niveaux et dans les différents domaines concernés. Pour obtenir d'ores et déjà certains résultats à court et moyen terme, il peut donc être intéressant **d'engager certaines interventions de type para- ou extrascolaire**. Ainsi, des *activités de sport*; des groupes de théâtre, de musique et d'autres activités artistique, ainsi que des projets s'appuyant sur l'internet se sont montrés dans nombre de pays particulièrement adaptés à renforcer chez les jeunes à la fois l'estime de soi, l'acceptation de la différence et l'esprit de coopération. Les Clubs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme, dont la création par et au sein des établissements scolaires est encouragée au Maroc et dans nombre d'autres pays, semblent pouvoir également jouer un rôle important dans cette optique, même si leur organisation et leur attractivité durable peuvent soulever quelques défis par endroits.

Encadré 3 : Les clubs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme au Maroc

Au Maroc, les clubs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme constituent un cadre adéquat pour l'éducation aux droits de l'Homme et à l'assimilation de leurs valeurs. Ils peuvent contribuer au renforcement du comportement civique et au développement des droits de l'Homme et constituent un levier important à utiliser dans la prévention de l'extrémisme violent.

Le Conseil National des Droits de l'Homme a signé des conventions et développé en partenariat avec l'Education Nationale, dans les établissements scolaires, des clubs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme. Il met en œuvre des plans d'action pour les promouvoir. Il a publié des manuels d'éducation à la culture des droits de l'Homme, dont un manuel destiné aux Clubs des droits de l'Homme agissant dans les établissements scolaires (2015) et qui vise à renforcer les capacités des animateurs de ces clubs³.

3 Série de l'UNESCO (2015), « Les jeunes et la participation démocratique ». Auteurs : Amina Belouchi, Nadia Bernoussi, Abderahim El Maslouhi, Nadir El Moumni.

L'encouragement de telles activités peut faire partie intégrante *des cadres d'orientation de l'enseignement scolaire* aux différents niveaux (dès la Maternelle) et concerner aussi et particulièrement les *projets d'établissement*.

- Il est largement reconnu aussi que la **responsabilisation des jeunes** joue un rôle essentiel dans la prévention d'attitudes et de comportements violents. En d'autres termes : les jeunes ayant appris à assumer certaines responsabilités notamment au-delà du cercle familial, tendent à avoir davantage confiance en eux et la capacité de résoudre des problèmes de manière non-violente. Dans cette optique, une attention et un soutien particuliers devraient être portés aux *conseils d'élèves* et autres dispositifs qui amènent les élèves à traiter et à résoudre entre eux (et si nécessaire avec les enseignants) des questions concernant la vie en classe et à l'école.

4. OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SÉCURISANT ET DE SOUTIEN

Constats

En dépit de progrès notables, la violence n'a pas disparu du monde scolaire. Elle persiste sous forme de harcèlement, et de bizutage, - parfois, particulièrement envers les filles – ainsi que d'autres formes de violence entre élèves. Elle persiste aussi dans de nombreux contextes sous forme de violences corporelles ou verbales de la part des enseignants envers les élèves.

Or, si l'école n'offre pas *un milieu sécurisant où l'enfant est protégé et respecté, et apprend le respect de soi et de l'autre*, elle contribue elle-même au risque de perpétuer et de renforcer des germes de la violence semés dans le milieu familial ou ailleurs.

Par ailleurs, *outre leurs effets destructeurs sur les victimes, ces formes de violence perpétrées dans un environnement d'apprentissage entraînent d'autres conséquences désastreuses : la propagation d'un certain climat dans l'ensemble d'un établissement lorsque la violence est considérée comme un moyen normal de résoudre les problèmes, y compris chez les élèves qui ne sont pas concernés* (UNESCO 2017).

Que faire ?

Les réponses à apporter à ces défis se situent à deux niveaux complémentaires : celui du cadre normatif et réglementaire adapté, d'une part, et de l'apprentissage de la résolution non-violente des conflits ou différends, d'autre part :

- Pour créer un milieu scolaire sécurisant, il est indispensable de s'appuyer sur un *dispositif législatif et réglementaire* assurant une *'tolérance zéro' de la violence* dans les établissements scolaires et de formation. Ceci signifie en particulier l'existence *de lois et des règlements* interdisant les punitions corporelles et tout acte de violence à l'école. Cette interdiction devrait aussi faire partie intégrante des codes de conduite qui existent dans de nombreux pays pour le corps enseignant et d'autres personnels scolaires.

Pour traduire ces cadres réglementaires et normatifs dans les faits, *des mécanismes de pilotage et de sanction (par l'inspection ou d'autres dispositifs) assurant leur application réelle sont nécessaires*.

- Mais avant tout, **les mesures à adopter devraient avoir une visée éducative**. Les élèves et les enseignants concernés doivent comprendre les risques d'un comportement violent et les effets qu'entraînent leurs actions. Un tel 'apprentissage' peut passer en particulier par :
- une démarche active et participative des établissements scolaires pour traduire les cadres normatifs concernant les droits de l'homme et de l'enfant et la prévention de la violence (qui existent dans la plupart des pays), dans un Règlement intérieur adapté et des procédures
 - des dispositifs internes pour leur mise en œuvre, par exemple par la nomination d'enseignants désignés pour surveiller et traiter, éventuellement en consultation avec des élèves, des cas de plaintes et d'infraction, et d'apporter de l'écoute et des conseils aux deux parties en cause
 - le travail sur la traduction des Droits de l'Homme et de l'Enfant dans le monde scolaire comme une partie intégrante de **la formation des enseignants et chefs d'établissements**
 - des activités parascolaires, comme par exemple les Clubs d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté, déjà cités, qui peuvent elles-aussi jouer un rôle crucial pour développer les capacités de respect mutuel et de résolution non-violente de conflits au sein du monde éducatif (et au-delà).

Encadré 4 : Kiva International – Contre le harcèlement à l'école

Le programme KivaKoulu (« École sympa ») est un programme expérimental contre le harcèlement à l'école conçu par l'Université de Turku, Finlande, et financé par le ministère de l'Éducation et de la Culture (<http://www.kivaprogram.net>). En Finlande, 90 % des établissements d'enseignement général ont adhéré au programme KiVa. Outre les effets positifs du programme sur l'ambiance des écoles, on constate une amélioration de la motivation et une progression des résultats scolaires.

Il est avéré que le programme KiVa a atténué l'anxiété et la dépression, et qu'il aide les élèves à percevoir leurs pairs de façon plus positive ; 98 % des victimes ayant pris part à des discussions avec les équipes KiVa dans les écoles ont indiqué que leur situation s'était améliorée, ce qui représente un pourcentage remarquable. Enfin, les données provenant de plus de 1 000 établissements finlandais ayant adopté le programme KiVa en automne 2009 montrent que, dès la première année de mise en œuvre, la victimisation et le harcèlement avaient considérablement reculé. Le Prix européen de prévention de la criminalité a été décerné au programme KiVa en 2009.

Voir : <http://www.finlandun.org/public/default.aspx?contentid=341895&nodeid=35880&contentlan=1&culture=fi-FI>

5. INTERVENTIONS INTERSECTORIELLES CIBLANT LES JEUNES 'À RISQUES'

Constats

Partout dans le monde, on observe que des jeunes peuvent se sentir 'en difficulté' à un moment donné et pour des raisons très diverses : tensions ou violence dans le milieu familial ; marginalisation pour des raisons économiques, culturelles, religieuses etc. L'adolescence elle-même (passage à l'âge de maturité) génère ses propres tensions qui sont davantage ressenties et moins canalisées chez certains que chez d'autres.

Cette 'vulnérabilité' offre un terreau dans lequel peuvent s'ancrer des 'recruteurs' de mouvements extrémistes et des bandes criminelles prêts à prôner et à utiliser la violence pour parvenir à leurs fins.

Dans certains contextes, un certain nombre de jeunes sont d'ores et déjà radicalisés par des mouvements qui véhiculent des idéologies de violence ou en contact avec des bandes criminelles organisées, et l'engagement actif ou le passage à l'acte sont imminents.

Face à ces défis, les autorités peuvent et devraient adopter deux démarches parallèles et complémentaires de prévention : l'une se situant **dans une perspective de prévention à moyen et long terme ciblée sur certaines zones** où les indicateurs de risque de violence donnent l'alerte ; l'autre **répondant à des risques immédiats et étant plus ciblée sur certains individus ou groupes**. Des variantes combinant ces deux démarches peuvent également être appropriées selon le contexte.

Dans tous les cas, les enseignements tirés d'expériences dans différents pays du monde soulignent qu'une prévention durable des risques de violence passe par des **interventions de type intersectoriel** impliquant, au-delà de l'Education Nationale, le secteur de prévention psycho-sociale et médicale, les services de police et de justice, le logement, l'aménagement urbain et du territoire, la formation professionnelle etc.

Que faire ?

Prévention générale à moyen et long terme

Comme la violence chez les jeunes a des causes multiples et est favorisée par des facteurs contextuels pouvant changer dans le temps, sa prévention durable par l'écoute et le soutien doit adopter une démarche globale (en principe à l'intention de tous les élèves) et se situant dans le moyen et long terme.

- L'école peut, éventuellement avec l'aide des services sociaux de l'Etat ou des communes, **offrir certains services d'écoute et de soutien psychologique/psycho-social** des jeunes dans tous les établissements scolaires. Certains pays se sont engagés dans la mise à disposition de services de soutien aux jeunes, soit en recrutant (souvent à temps partiel) des **psychologues scolaires, soit** (lorsque cette option paraît trop coûteuse ou inappropriée) en formant un enseignant ou plusieurs par établissement à l'écoute et au soutien aux élèves en difficulté. Si une telle mesure paraît trop

coûteuse dans l'immédiat pour être généralisée, elle pourrait être concentrée sur des communes ou des quartiers pour lesquels un niveau relativement élevé de violences a été noté.

- Des dispositifs de tutorat (un enseignant étant le tuteur pour un ou plusieurs enfants en difficulté et risquant de basculer dans la violence, ou bien des tutorats par des 'élèves pairs') sont moins coûteux et se sont néanmoins avérés utiles pour aider les jeunes en difficulté, à condition que des orientations, des matériels/ressources et un certain pilotage soient fournis.

Réponses à des risques imminents

Pour être efficace, la prévention ciblée face à des risques immédiats exige une démarche intersectorielle impliquant une coopération entre les acteurs et institutions du monde scolaire, de la police, des communautés et autres acteurs, notamment au niveau local.

- Une des stratégies adoptées dans de nombreux pays européens ayant été confrontées au défi d'extrémismes violents de différentes mouvances, concerne **l'identification des élèves montrant des signes d'isolement, de marginalisation, de radicalisation et/ou de comportements violents**. Des **guides et autres matériels et des activités de formation continue** ont été développés par des organismes publics pour **aider les chefs d'établissement et les enseignants** dans l'accomplissement de cette tâche qui consiste à identifier, signaler et donner l'alerte à des équipes locales spécialisées (connaissant les aspects psychologiques, judiciaires et autres) et impliquant les parents. En général, une consultation- médiation avec les jeunes identifiés précède le signalement aux autorités de la police et de l'appareil judiciaire.

Dans ces contextes, il s'est révélé important de disposer de **règles** et d'une **procédure claire d'alerte, de signalisation et, si nécessaire, de conduite en justice** de jeunes montrant des signes alarmant d'engagement dans des groupements extrémistes violents. La procédure doit s'appuyer sur des **structures spécialisées** compétentes (relevant de services psychologiques et socio-culturels, de la police, de la justice...) et des **leaders locaux et/ou de la jeunesse et d'autres groupes concernés**.

Mécanisme de signalement en milieu scolaire et protocole de prévention de la radicalisation des jeunes (France)

Prévenir la radicalisation des jeunes

Ce livre est un outil de référence de la communauté des jeunes et des professionnels de l'éducation, de la recherche et de la justice, et des acteurs de la prévention de la radicalisation des jeunes.

QUI EST-CE QUE LA RADICALISATION ?

La radicalisation est un processus complexe qui conduit un individu à adhérer à une idéologie extrémiste et à agir en conséquence. Elle peut être le résultat de facteurs individuels, sociaux, culturels et politiques. Elle est souvent associée à la violence, mais elle peut aussi se manifester de manière non violente.

Le processus de radicalisation est un processus complexe qui conduit un individu à adhérer à une idéologie extrémiste et à agir en conséquence. Elle peut être le résultat de facteurs individuels, sociaux, culturels et politiques.

Prévenir la radicalisation des jeunes

Le ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié une brochure à l'intention des chefs d'établissement scolaire et du personnel de l'éducation, qui présente le mécanisme de signalement mis en place en France pour signaler les cas de radicalisation menant à la violence, et aider les jeunes exposés à ce risque.

Ce document fournit des informations générales sur le processus de radicalisation et ses signes d'alerte, des instructions sur le signalement des cas, les coordonnées des services publics compétents à l'intention des membres du personnel à la recherche de conseils, ainsi que des informations sur les cadres juridiques qui régissent le mécanisme de signalement.

Pour plus d'information : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). *Prévenir la radicalisation des jeunes*. http://cache.media.eduscol.education.fr/files/Prevention_radicalisation/20/2/prevention_

-
- Une deuxième stratégie qui a porté des fruits est centrée autour de *l'écoute*, de *l'information* et du *conseil*. Ils se sont avérés utiles pour les parents et les enseignants confrontés à des jeunes qu'ils pensent être impliqués dans un processus de radicalisation et/ou d'actions violentes. Ces informations et conseils (qui peuvent passer dans un premier temps par un 'numéro vert' d'aide téléphonique gratuite et anonyme) sont généralement dispensés par des structures spécialisées relevant du secteur public ou d'organisations non gouvernementales reconnues d'utilité publique.

Des dispositifs comme les Numéros verts de cellules d'écoute peuvent aussi s'adresser spécialement aux jeunes 'en difficulté' (en tant que victime ou auteur potentiel de violence) et en demande d'aide eux-mêmes.

Des campagnes de sensibilisation dans les médias, surtout via des médias sociaux et la TV peuvent aider à mieux atteindre les concernés.

- Une stratégie de prévention d'actes de violence qui se situe à la fois dans le court et le moyen terme peut aussi consister à **établir la compréhension et la confiance mutuelles entre la jeunesse et la police** (notamment dans les quartiers 'difficiles'). Le projet *Unity Jam* au Royaume-Uni en constitue un exemple intéressant.

Encadré 5 : Initiative Unity Jam de ConnectJustice au Royaume-Uni

Les projets Unity Jam réunissent des jeunes âgés de 16 à 25 ans et des policiers pendant 48 heures pour résoudre les problèmes de leur communauté. Cet exercice créatif, lancé par ConnectJustice, s'appuie sur un concept théorique : apprendre, perfectionner ses compétences et confronter ses idées avec celles de ses pairs pour créer de nouvelles choses ensemble. Au-delà du simple échange, les participants jettent les bases d'une solution pérenne, dont le principal résultat est la création par les jeunes de produits/services visant à collaborer plus efficacement avec la police. Ce projet est mis en œuvre dans trois villes du Royaume-Uni.

Pour en savoir plus, consulter la page <http://connectjustice.org/activities.php>.

- Ces dispositifs peuvent être complétés, selon le contexte, par des *programmes de 'Désengagement'* ciblant des jeunes déjà engagés dans des groupes ou des bandes utilisant la violence.

Le *programme EXIT* par exemple, mis en œuvre depuis de nombreuses années en Allemagne et en Norvège, propose à de *jeunes adultes engagés dans des de groupements violents* d'extrême-droite une formation professionnelle combinée avec un accompagnement psycho-social pour les 'désengager' et favoriser leur insertion dans la 'vie normale'.

6. QUELQUES CONCLUSIONS

Pour tous ceux appelés à analyser et préparer aux niveaux national ou provincial/régional des réponses au défi de la prévention de violences parmi les jeunes, il est utile de connaître des stratégies et des initiatives qui se sont révélées prometteuses dans d'autres pays, et de se référer aux réflexions et aux expériences brièvement résumés dans cette unité.

Quelques liens à des sites internet permettant d'en savoir plus sur des programmes et des initiatives de prévention de la violence et d'extrémismes violents, y compris par l'éducation, sont présentés dans l'Encadré 6.

Encadré 6 : Quelques liens à des sites internet traitant de stratégies de prévention de la violence et/ou de l'extrémisme violent

LIENS À QUELQUES STRATÉGIES NATIONALES DE PVE

Australie: Living Safe Together Website: <http://www.livingsafetogether.gov.au/>

Finlande: Towards a Cohesive Society : http://www.intermin.fi/download/36330_332012.pdf

France: Prévention de la délinquance ; www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr

Kosovo

United States of America: Empowering Local Partners to Prevent Violent Extremism in the United States. https://www.whitehouse.gov/sites/default/files/empowering_local_partners

LIENS À QUELQUES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE PVE AU NIVEAU INTERNATIONAL

Hedaya. (Organisation Non-Gouvernementale menant une variété d'activités pour la prévention d'extrémismes violents dans la Région Arabe et d'autres parties du monde) ; www.hedayahcenter.org

Nations Unies. Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. (Décembre 2015).

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=http://www.unric.org/en/latest-un-buzz/30035-call-for-a-comprehensive-approach-towards-preventing-violent-extremism-&Lang=F

PNUD (programme de développement des nations unies incluant des activités de prévention de la violence et d'extrémisme violent).

<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/presscenter/pressreleases/2017/09/07/vers-l-extremisme-violent-en-afrique.html>

UNESCO.

- Programme Education à la citoyenneté mondiale. <https://fr.unesco.org/ecm>

- Centre de ressources sur l'Education à la Citoyenneté Mondiale

<https://www.gcedclearinghouse.org/node/8193?language=fr>

Union Européenne.

- Programme STRIVE pour le développement (Renforcer la résilience à la violence et à l'extrémisme).

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/strive-brochure-20150617_fr.pdf

- VISIONARY (plateforme européenne fournissant des ressources sur la prévention de la violence dans la cité et à l'école). <https://efus.eu/fr/resources/>

En même temps, les décideurs et planificateurs du secteur éducatif doivent être conscients que l'acceptation sociale et les effets concrets des stratégies et mesures de PVE envisagées dépendront intimement de leur contexte particulier. Le travail sur le choix et la conceptualisation des interventions pour la prévention de la violence chez les jeunes requiert donc une contextualisation systématique et des consultations sociales.

L'Unité 3 du présent module de formation se penchera en conséquence sur les approches et les outils permettant d'effectuer ce travail.

7. EXERCICE LIÉ À L'UNITÉ 2

Un exercice est proposé à ce stade afin de vous permettre d'approfondir la compréhension des axes stratégiques d'intervention pour la PVE présentés dans cette unité, et de les aborder en lien avec le contexte national au sein duquel se déroule votre travail.

UNITE 2 : FEUILLE D'EXERCICE

1. AXES STRATÉGIQUES DE PRÉVENTION DES RISQUES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

QUESTION : *Quelles conditions/axes stratégiques favorisant en général la PVE retrouvez-vous dans l'Annexe 1 de la présente Unité ?*

1.1.1 Individuellement : Rappelez-vous les **5 conditions/axes** favorisant la prévention de la violence par l'éducation indiqués dans l'**Introduction** à l'Unité 2. Puis répondez en style télégraphique à la question posée.

1.1.2 En petits groupes : Discutez de vos réponses respectives et notez en style télégraphique les résultats de votre discussion.

Pour le résumé (individuel et collectif) des réponses, vous pouvez utiliser un tableau comme celui proposé ici

Condition/axe	Mesures correspondant à chaque axe dans le document Annexe 1
---------------	--

1.

2.

.....

2. PROMOUVOIR LES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE AU SEIN DU SYSTÈME ÉDUCATIF

QUESTION : *Dans les stratégies actuellement engagées par le gouvernement de votre pays dans le secteur éducatif, quels sont*

(a) les mesures favorisant le développement de capacités de résilience chez les enfants/jeunes ?

(b) les mesures susceptibles de freiner ou de contredire le développement de ces capacités ?

2.1 Individuellement : Référez-vous à l'explication du concept de 'résilience' fournie dans la présente unité. Puis répondez en style télégraphique à la **question** posée.

2.2 En petits groupes : Discutez de vos réponses respectives à cette question et résumez brièvement les principales réponses convergentes et divergentes à (a) et (b).

3. UN CADRE SCOLAIRE SÉCURISANT

QUESTION : *Quels sont les principaux obstacles rencontrés dans la pratique pour appliquer le dispositif législatif et réglementaire en place concernant la protection et le respect des droits humains en milieu scolaire dans votre pays ?*

- 3.1 Individuellement : Identifiez et notez les lois et règlements en vigueur concernant la prévention de la violence dans les établissements scolaires. Puis, répondez (en style télégraphique) à la question.
- 3.2 En séance plénière : Comparez et consolidez vos réponses.

4. MESURES PRIORITAIRES POUR LA PVE

- 4.1 Individuellement ou en petits groupes : Réfléchissez, sur la base de la présente Unité 2 et des lectures complémentaires recommandées sur les mesures de PVE qui pourraient, à votre avis, avoir le plus d'impact sur les jeunes de 10-18 ans dans le contexte de votre pays. Puis notez celles qui vous paraissent les plus pertinentes.
- 4.2 En séance plénière : Discutez de vos réponses et sélectionnez 2- 3 mesures qui vous paraissent particulièrement pertinentes et réalisables, en expliquant vos choix.



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Sustainable
Development
Goals

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE PAR L'ÉDUCATION (PVE)

UNITE 3

Planifier la PVE : cadres
stratégiques, outils et aspects
organisationnels

1. INTRODUCTION À L'UNITÉ 3

Remarques introductives

Il ressort des unités précédentes, notamment de l'Unité 2, que la prévention de la violence par l'éducation chez les jeunes exige une connaissance et une appréciation solide de la problématique dans son contexte concret, des choix stratégiques ainsi que l'opérationnalisation et la mise en œuvre soigneuse des stratégies choisies.

Or, si les choix stratégiques pour la PVE en tant que tels ont été l'objet d'un nombre croissant de débats et d'études au cours des dernières années, les outils et les processus indispensables pour préparer les bons choix et leur mise en œuvre n'ont guère été abordés.

La présente unité a pour objectif de traiter précisément de la manière de planifier (au sens large ; voir ci-dessous) la PVE, en se plaçant principalement, mais non pas exclusivement, dans la perspective du planificateur opérant aux niveaux central ou régional.

Le graphique 1 représente de manière schématique les principales étapes caractérisant tout processus/cycle de planification. Selon la définition appliquée dans ce module de formation, la planification de la PVE englobe donc : le diagnostic de la problématique de la violence et de sa prévention par l'éducation ; l'aide au choix de politiques/stratégies de PVE, l'opérationnalisation de ces dernières sous forme de plans d'action et de programmes et projets, et leur pilotage et évaluation.

Graphique 1 : Etapes principales du processus/cycle de planification



Objectifs d'apprentissage :

- Identifier les principaux cadres stratégiques pour la PVE ;
- connaître les approches et techniques, les indicateurs et d'autres outils qui sont utiles au diagnostic de la situation et au pilotage et à l'évaluation de la PVE ;
- discuter des principaux aspects d'organisation impliqués dans la planification de la PVE ;
- appliquer la réflexion sur la planification de la PVE au contexte actuel de votre pays.

Principaux contenus

En vue d'atteindre ces objectifs, l'Unité 3 traite des contenus suivants :

CONTENUS SPÉCIFIQUES

- Cadres stratégiques possibles pour une articulation de la PREVE avec la planification de l'éducation et de la formation (tels que : Vision stratégique pour le secteur éducatif ; Stratégies intersectorielles de prévention de la violence etc.
- Aspects techniques majeurs pour traiter de la PREVE dans la PE : approches et outils de diagnostic ; aide au choix de stratégies ; pilotage et évaluation de programmes de PREVE
- Aspects organisationnels de l'élaboration et de la préparation de la mise en oeuvre de stratégies/ programmes sectoriels ou intersectoriels de PREVE

2. QUELS CADRES STRATÉGIQUES POUR UNE ARTICULATION ENTRE LA PE ET LA PVE ?

En vue de s'engager de manière efficace dans la PVE (à l'échelle nationale ou régionale), il est tout d'abord important d'identifier les *cadres stratégiques* existants dans lesquels la prévention de la violence par l'éducation peut utilement s'inscrire. Les cadres les plus pertinents sont brièvement discutés ci-dessous.

a) **Plan/programme national intersectorielle de prévention (ou de lutte contre) des risques de violence ou des extrémismes violents**

De quoi s'agit-il ?

Ce type de plan ou de programme national concerne généralement *plusieurs secteurs* jouant un rôle dans la prévention ou la lutte contre la violence (ou/et les extrémismes violents), en particulier : sécurité ; développement social ; emploi, développement local ; éducation ; culture et sports. Son élaboration et sa mise en œuvre sont d'ailleurs souvent placées sous l'autorité directe du Premier Ministre ou d'un organe interministériel dépendant de celle-ci, ou bien du Ministre de l'Intérieur puisque les stratégies et les mesures sécuritaires et judiciaires ont, jusqu'à une date récente, occupé

une place prépondérante (quoique non exclusive) dans ce type de plan/programme. Mais de plus en plus, les mesures éducatives et sociales gagnent de la reconnaissance et du terrain dans la prévention de la violence, y compris dans les plans/programmes nationaux de prévention des extrémismes violents¹.

Même si elle se concentre sur les enfants *scolarisés*, la *Stratégie intégrée de prévention et de lutte contre la violence des enfants scolarisés, adoptée au Maroc (en 2007) constitue un exemple d'une telle stratégie impliquant plusieurs secteurs (Education ; Santé ; Sécurité...).*

EXEMPLE DE LA STRATÉGIE INTÉGRÉE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DES ENFANTS SCOLARISÉS AU MAROC – SES AXES MAJEURS

- renforcer les compétences des acteurs intervenant dans les établissements scolaires;
- améliorer et généraliser les services de détection, -de prise en charge et de suivi des enfants victimes de violence;
- prévenir la violence intra et périscolaire;
- promouvoir une culture basée sur la non-violence et le respect des Droits de l'enfant;
- disposer d'un système d'information et de suivi - évaluation fonctionnel.

Quel rôle pour le planificateur de l'éducation ?

La place institutionnelle des ministères de l'éducation dans le cadre de ce type de plan/programme reste souvent assez limitée. Or, pour assurer les articulations et synergies nécessaires entre des actions dans le secteur éducatif et celles dans d'autres secteurs contribuant à la PVE, il est souhaitable d'impliquer des professionnels de l'éducation, dès le stade de l'élaboration de ces plans d'action intersectoriels. Un travail sérieux de planification des actions de PVE, augmente en plus les chances d'une action de prévention efficace dans le long terme.

D'un point de vue *institutionnel/organisationnel*, ceci exige que des planificateurs de l'éducation soient (i) *informés* du projet de lancement (ou de la révision) d'un plan/programme intersectoriel de PVE, et (ii) *invités* à y participer.

De la part des *planificateurs de l'éducation intéressés*, il est important de se tenir informés et d'être préparés à une coopération intersectorielle sur la PVE. Si possible, ils devraient même être proactifs et faire des démarches pour y être associés, là où ce n'est pas encore le cas.

¹ L'Annexe 1 fournit une liste liens à des plans d'action nationaux de prévention de la radicalisation et des extrémismes violents. L'Annexe 2

b) Plan ou Vision Stratégique pour le développement du secteur éducatif

De quoi s'agit-il ?

Nombre de pays possèdent un plan, une stratégie ou une 'vision' à moyen ou long terme pour le développement de leur secteur éducatif. Un certain nombre (encore très limité) d'entre eux y ont intégré des programmes visant spécifiquement et explicitement la prévention des risques de violence dans les établissements scolaires ou chez les jeunes en général. Ces programmes concernent généralement des interventions dans les domaines des curricula (programmes et méthodes pédagogiques) et manuels scolaires ; la formation des enseignants ; la vie scolaire ; les activités éducatives para- et extrascolaires.

Dans d'autres pays, la Vision stratégique pour le secteur éducatif prône plusieurs axes d'interventions qui influent sur la PVE par l'éducation sans qu'elle nomme explicitement cette finalité : des axes tels que l'éducation à la citoyenneté, le développement de la scolarité et de l'insertion socio-professionnelle notamment dans certains milieux et zones.

PROJETS RELATIFS À LA PVE INTÉGRÉS DANS LA VISION STRATÉGIQUE 2015-2030 POUR LE SECTEUR ÉDUCATIF

au Maroc

Les Projets intégrés suivants de La Vision Stratégique 2015-30 pour le secteur éducatif au Maroc concernent directement ou indirectement la PREVE par l'éducation-formation :

Projet 4 : Développement de la scolarité dans les milieux ruraux, péri-urbains et zones déficitaires ;

Projet 16 : Renforcement de la capacité d'insertion dans le marché du travail;

Projet 18 : Renforcement des valeurs de la citoyenneté, de la démocratie et de l'égalité.

Quel rôle pour le planificateur de l'éducation ?

La préparation et la revue/révision du plan ou de la vision stratégique pour le secteur éducatif sont au cœur des travaux des planificateurs aux niveaux national ou régional.

La PVE ne constitue généralement pas une composante 'régulière' des plans/stratégies de développement sectoriel de l'éducation, et certains défis peuvent donc se poser lors de son intégration.

En particulier, la PVE demande une articulation-interaction entre la planification quantitative, la gestion et la pédagogie, entre le scolaire et l'extra-scolaire, entre différents niveaux et différents milieux, allant donc bien au-delà du travail 'classique' de prospective à dominante quantitative caractérisant la PE.

c) Programme spécial de prévention de la violence par l'éducation.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un programme de PVE *non-intégré* dans une Stratégie sectorielle ou intersectorielle et concentrée sur la PVE.

Quel rôle pour le planificateur de l'éducation ?

L'initiative pour ce type de programme spécial émane souvent dans des contextes de post-conflit (parfois sous l'impulsion d'organisations non-gouvernementales), où de vastes stratégies sectorielles ou multisectorielles sont parfois difficiles à mettre sur pied et en œuvre.

Les protagonistes de ce type de programmes ne devraient pas négliger l'implication de *planificateurs* professionnels de l'éducation dès les premiers stades de leur conceptualisation. Pour les planificateurs concernés, il s'agira précisément de veiller à la cohérence entre le programme spécial de PVE et le plan/la vision sectoriel/le en vigueur.

d) Plan ou programme de développement régional ou local avec une composante PVE

De quoi s'agit-il ?

Dans nombre de pays, il existe des programmes de développement économique et social aux niveaux des régions, zones urbaines et rurales, communes etc. Parfois, ces programmes comportent un 'axe' ou des projets/initiatives visant explicitement ou de manière indirecte (par des initiatives contre l'exclusion sociale et scolaire dans certains quartiers par exemple) la prévention des risques de violence parmi les enfants/jeunes.

Quel rôle pour le planificateur de l'éducation ?

Des cadres chargés d'activités de planification de l'éducation opèrent, dans la plupart des pays, non seulement au niveau central mais aussi au niveau des régions et des grandes municipalités/communautés urbaines. Cependant, leur implication dans l'élaboration de programmes de développement régional ou local n'est souvent pas garanti (surtout parce que ces programmes sont généralement sous la tutelle d'un ministère ou d'une autorité autre que l'Education Nationale) et mérite d'être promue.

3. POURQUOI ET COMMENT FAIRE UN DIAGNOSTIC POUR LA PVE ?

a) Pourquoi un diagnostic ?

Il n'est pas rare que de nouveaux programmes de PVE soient lancés en se basant sur certains « pré-supposés » quant à l'ampleur des risques de violence et/ou d'extrémismes violents chez les jeunes, d'une part et quant aux réponses éducatives 'adéquates', d'autre part.

Or, sans mener au préalable un *diagnostic approfondi* de la problématique de la violence chez les jeunes, qui devrait considérer les résultats d'évaluations des programmes ou projets de prévention déjà conduits, on court des risques sérieux que les mesures envisagées manqueront d'efficacité et de viabilité, et seront accompagnées de difficultés de mise en œuvre et de gaspillages de ressources.

b) Que faut-il traiter ?

Les questions à couvrir dans un tel diagnostic dépendent en partie du contexte spécifique, du caractère et de l'ampleur des phénomènes de violence et de leur perception par la population.

Au minimum, le diagnostic devrait couvrir et contextualiser les principales questions générales d'une analyse de la situation et des besoins et opportunités d'action de PVE présentées dans l'encadré suivant².

QUESTIONS CENTRALES POUR UN DIAGNOSTIC

- Quelles sont aujourd'hui les manifestations et l'ampleur de la violence et d'extrémismes violents parmi les jeunes dans le pays ?
- Quels sont les caractéristiques des jeunes les plus 'à risque' ?
- Quelles sont les zones géographiques du pays les plus touchées par ces manifestations ?
- Quelles sont les conclusions des recherches sur les facteurs en relation avec la violence et les extrémismes violents parmi les jeunes du pays ?
- Quels sont les besoins en matière d'éducation à la prévention de la violence et d'extrémisme violent, selon les différents groupes concernés (jeunes en général et ceux ayant été impliqués dans des manifestations ou groupes utilisant la violence en particulier ; parents, enseignants ; professionnels de la santé et du social etc.) ?
- Quelles initiatives/actions majeures de prévention de la violence par l'éducation ont déjà été menées, et quelles leçons peut-on en tirer ?

² Cet encadré est adapté à partir du guide de l'UNESCO pour les décideurs politiques sur 'La prévention des extrémismes violents par l'éducation' (UNESCO 2017)

c) Comment ?

Pour un diagnostic des risques de violence et d'extrémismes violents chez les jeunes, on peut s'appuyer en partie sur l'*analyse de statistiques existantes*.

A cet égard, il convient de noter cependant que les données statistiques disponibles sur les *phénomènes de violence et d'extrémismes violents* chez les jeunes, au sein et en-dehors du monde scolaire, sont souvent encore peu complètes, dispersées et rencontrent des problèmes de fiabilité. De plus, les bases de données des différents services concernés (Police, Education Nationale, Justice, Services Sociaux, Hôpitaux etc.) sont rarement intégrées ou harmonisées pour permettre d'obtenir une information assez cohérente sur la question.

Le défi devient encore plus complexe si on veut aller au-delà d'une photographie statistique des violences chez les jeunes et mieux comprendre *qui est concerné* : où sont les populations touchées, et quelles sont les caractéristiques (scolaires, sociales, familiales etc.) des victimes et des acteurs de violences ?

Les outils de la cartographie peuvent s'avérer utiles non seulement pour une photographie spatiale des phénomènes de violence mais aussi pour identifier les zones et/ou populations les plus touchées et les facteurs en relation avec le sentiment de marginalisation ou d'isolement chez certains jeunes et leurs tendances à l'utilisation de la violence.

Ainsi, on peut s'appuyer par exemple sur les données de la carte éducative/scolaire, pour localiser en particulier les populations touchées par des problèmes de scolarité incomplète. Les stratégies de lutte contre la pauvreté voire les programmes nationaux de développement social et humain (tel que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain – INDH - menée au Maroc depuis plusieurs années) génèrent souvent aussi des données précieuses pour diagnostiquer les zones et les populations les plus concernées par divers phénomènes d'exclusion sociale, et, au-delà, pour évaluer l'efficacité de certaines mesures prises en vue de combattre cette dernière.

EXEMPLES DE SOURCES D'INFORMATION UTILES SUR DES MANIFESTATIONS DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

- Statistiques de la police
- Statistiques des services de santé
- Fichiers des hôpitaux, cliniques, services de secours
- Enquêtes sur les comportements (à risque) des jeunes
- Ministères (Education Nationale, Jeunesse, Intérieur etc.)

Cependant, l'approche quantitative a ses limites. L'*appréciation de la situation quant aux* risques de violence ou d'extrémismes violents chez les jeunes, inclut celle de la *perception et du ressenti de ces risques*. Dans cette optique, une *approche de recherche qualitative est souvent utile*. Des *études et enquêtes*, et des *consultations* auprès des différents groupes de la population (y compris des jeunes « à risque » eux-mêmes) sont indispensables pour une exploration approfondie de la problématique et des facteurs qui y contribuent. Elles devraient aussi éclairer la diversité des perceptions qui existent

et permettre d'évaluer les effets de mesures et d'initiatives déjà prises dans le secteur éducatif dans l'optique de la prévention de la violence.

Pour une analyse de la situation et des besoins d'action, on peut en partie capitaliser sur les résultats d'évaluations et de recherches récentes, si celles-ci existent. Mais des études et des consultations complémentaires sont souvent nécessaires pour parvenir à une appréciation plus complète et actualisée de la situation et à l'identification de pistes d'actions prometteuses pour l'avenir.

Dans tous les cas, réunir des éléments d'information provenant d'une variété de sources limite les risques de négliger des aspects importants de la problématique à traiter.

Les planificateurs de l'éducation possèdent généralement des connaissances et des compétences en matière de recensement et d'analyse statistique, de diagnostic du système éducatif, de carte éducative et de micro-planification qui sont très importantes pour établir (et éventuellement améliorer) un tableau des phénomènes de violence dans le monde scolaire. Ils maîtrisent souvent aussi des outils de recherche en éducation et d'évaluation de politiques et de programmes éducatifs, qui sont précieux pour une analyse de la situation incluant une appréciation des effets de mesures ou d'initiatives déjà engagés dans le secteur éducatif pour prévenir des risques de violence (et d'extrémismes violents).

Cependant, les manifestations de violence chez les jeunes, tout comme les différents facteurs qui peuvent les favoriser, ne se limitent pas au monde scolaire. Différents autres milieux, en particulier le milieu familial et celui des pairs, et des réseaux divers de communication (bandes organisées, internet) se sont avérés jouer des rôles essentiels dans la genèse d'attitudes et de comportements de violence.

Il est donc nécessaire de mener des études et des consultations en dehors du monde scolaire pour apprécier et comprendre les forces qui sont à l'origine des violences constatées, et au-delà les risques de violence chez les jeunes. Pour ce type d'exercices, il est utile de recourir à l'appui de chercheurs ayant acquis une expertise pour traiter des problématiques de violence au-delà du secteur scolaire, et à des consultations d'une variété d'acteurs en contact avec les jeunes, notamment les animateurs socio-culturels/travailleurs sociaux, les personnels de la justice et de la sécurité intérieure, et aussi les enseignants travaillant dans des établissements dits 'difficiles'.

D'après l'expérience de nombreux pays européens et du Canada par exemple, des consultations au niveau local des acteurs de ces différents milieux, ainsi que des études de cas, tirant les leçons d'initiatives spécifiques dans certaines communes ou auprès de certains groupes à risque, génèrent les éléments les plus pertinents pour comprendre la situation et développer un ou plusieurs programme(s) majeur(s) adapté(s) au contexte local pour la prévention de la violence chez les jeunes.

4. COMMENT LA PE PEUT-ELLE ÊTRE UTILE DANS L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE PVE ?

Le diagnostic s'inscrit généralement dans un des cadres stratégiques évoqués dans la section 2 ci-dessus. Il jette les bases pour l'élaboration d'un (ensemble de) programme(s) pour la prévention des risques de violence, entre autres ou en particulier par le biais du secteur éducatif.

Le rôle que la PE peut jouer dans l'élaboration d'un tel programme se situe à trois niveaux :

- **stratégique** : elle doit aider au choix des directions et des voies d'actions futures ;
- **organisationnel/interface** : de par son approche généralement systémique ou sectorielle, elle peut articuler et faire l'interface entre différents sous-secteurs et niveaux administratifs concernés par l'élaboration du programme de PVE ;
- **technique** : elle doit apporter certains outils et techniques utiles à l'élaboration et au pilotage-évaluation d'un tel programme.

4.1 Aspects stratégiques

Pour augmenter les chances d'efficacité d'un nouveau programme de PVE et d'une allocation rationnelle des ressources, il semble important de ne pas établir 'à la va vite' une longue liste des actions qu'on trouve *souhaitables* pour la PVE par l'éducation, mais de clarifier au départ les objectifs à atteindre, les groupes cibles et les hypothèses de base des choix stratégiques et d'interventions envisagés.

Approche d'intervention

Pour l'essentiel, on peut distinguer entre deux approches d'interventions pour la PVE :

- des interventions visant un changement de comportements réduisant *indirectement* les risques de violence parmi les jeunes : elles concernent généralement *l'ensemble ou une grande partie de la population scolaire ou d'un groupe d'âge et ayant des effets plutôt à moyen et long terme* ; par exemple, des révisions de programmes scolaires pour promouvoir l'acceptation de la diversité culturelle ou bien l'introduction de nouvelles méthodes pédagogiques favorisant l'estime de soi et d'autrui sont censées réduire l'intolérance et la résolution violente de conflits ;
- des interventions qui visent des *effets plus directs* et à court terme : par exemple de nouvelles procédures de pénalisation pour des comportements violents dans les établissements scolaires, des dispositifs de soutien (cellules d'écoute etc.) dans certains quartiers. Elles concernent généralement *une population identifiée* comme étant «à risque» ou prioritaire (par exemple des jeunes déscolarisés dans des quartiers à taux de criminalité élevés).

En fonction des résultats du diagnostic mené dans un contexte concret, une combinaison de ces deux types d'interventions est souvent choisie pour un programme majeur de PVE.

Formuler les résultats escomptés et les voies pour les atteindre

Au-delà d'une formulation des objectifs souhaités, qui devrait s'appuyer sur de vastes consultations, il est important de préciser les résultats visés ou 'cibles' autant que possible. **Ceci** est important pour guider le choix des interventions. Un exemple illustratif est fourni dans l'encadré ci-après.

FORMULER DE MANIÈRE PRÉCISE LES RÉSULTATS CIBLES – UN EXEMPLE

But général : ' Réduire les cas de conflits avec violence physique dans les collèges'

Cible 1 : Dispenser en l'an 2020 dans tous les collèges du pays 1 heure d'éducation civique par semaine développant expressément les compétences sociales pour régler des conflits de manière non-agressive;

Cible 2 : Nommer dès la rentrée 2018 dans tous les collèges un enseignant et un élève avec des missions de médiation en cas de conflits violents;

Cible 3 : Réduire de moitié le nombre d'expulsions des établissements pour cause de délits de violence au niveau du collège, d'ici à 2020.

La formulation de tels objectifs cibles présuppose des hypothèses sur la meilleure manière, et l'horizon temporel, pour atteindre les principaux buts généraux qu'on s'est fixés pour la prévention de violences parmi les jeunes.

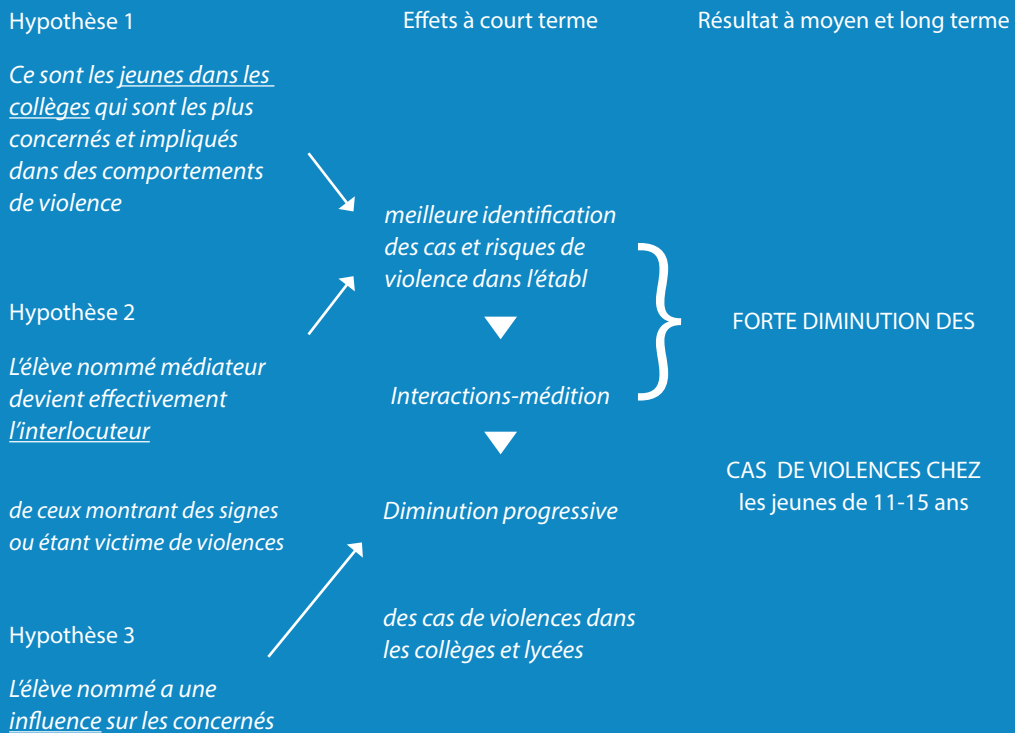
Il est important de *ne pas laisser implicite* ces hypothèses mais de les formuler clairement. On parle souvent ici de '*théories du changement*'. Elles aident à déterminer les interventions à engager.

APPUYER LE CHOIX DES MESURES D'INTERVENTION SUR DES « THEORIES DU CHANGEMENT » EXPLICITES

Les planificateurs de l'éducation et d'autres acteurs impliqués dans le choix des mesures/actions pour la PREVE par l'éducation doivent formuler des hypothèses claires sur la chaîne des actions avec les résultats immédiats et à long terme qu'ils sont censés produire.

Exemple :

Intervention envisagée : *Nomination, dans chaque collège, d'un élève 'médiateur' chargé de la prévention de la violence* dès la prochaine rentrée



A noter : autant que possible les interactions entre les différents facteurs intervenant et entre leurs effets *doivent être saisies* également ce qui amènera à compliquer le schéma simplifié présenté ici

Par ailleurs, il est essentiel de déterminer clairement les groupes cibles des interventions envisagées, sur la base des objectifs fixés et des « théories du changement » sur lesquelles s'appuient les interventions prévues.

DÉFINITION/DÉLIMITATION DU/DES GROUPE(S) CIBLE(S)

Exemples

Tous les enfants d'un groupe d'âge (du pays, d'une région/collectivité locale etc.)

Tous les enfants scolarisés (du pays, d'une région/collectivité locale etc.)

Tous les enfants d'un groupe d'âge (du pays, d'une région ou localité etc.) caractérisés par un ou plusieurs facteur(s) de risque de violence, tels que

Activités criminelles actuelles ou dans le passé

Délits de violence dans le passé

Consommation de drogues et d'alcool

Membre de groupes délinquants

Porteur d'armes

Déscolarisé

Parents des groupes cibles d'élèves

Enseignants

Travailleurs sociaux et conseillers psychologiques

Tous les membres d'une communauté locale

Un certain nombre d'axes d'intervention stratégiques ont fait leur preuve dans la prévention de la violence chez les jeunes dans différents pays du monde. Ils ont été présentés de manière synthétique dans l'Unité 2 du présent matériel de formation. Ils peuvent inspirer le choix des interventions mais demandent à être considérés et sélectionnés dans leur contexte national et local spécifique.

4.2 Aspects organisationnels

Il ressort des explications précédentes que ce n'est pas le travail technique classique de PE qui prime dans l'élaboration de stratégies ou de programmes d'éducation pour la PVE, bien au contraire.

En général, les pays s'étant engagés dans une stratégie nationale de PVE (soit intersectorielle, soit dans le secteur éducatif) ont mis en place un dispositif institutionnel spécial assurant l'organisation, les consultations et la coordination qui sont nécessaires dès le stade de la conception/élaboration de la stratégie.

Une infrastructure organisationnelle de planification et de gestion efficace

Une **Unité Spéciale** chargée de la stratégie a été souvent créée . Lorsque cette dernière est de nature intersectorielle, elle est souvent placée sous l'autorité du Premier Ministre ou d'un Comité interministériel de pilotage. Généralement elle a des unités ou des personnes «**relais**» au sein des différents ministères et des municipalités/communes concernées. A cette Unité Spéciale et leurs relais incombent des missions de consultation, d'étude, de coordination et de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie.

Les expériences existantes semblent indiquer que le **ministère de l'éducation** doit être vigilant à clarifier et rendre visible sa place dans un 'dispositif' intersectoriel. D'un autre côté, des programme de PREVE se concentrant uniquement sur le champ d'autorité du ministère de l'éducation se voient souvent réduits dans leur efficacité, par manque d'association d'acteurs clés (justice, police, municipalités ...). Un dispositif adéquat doit dans tous les cas être mis en place pour assurer la communication et la coordination à travers divers secteurs oeuvrant (potentiellement) pour la PVE.

Renforcer la consultation et les capacités propres des acteurs du terrain

Par ailleurs, l'expérience montre qu'une part majeure non seulement de l'exécution mais aussi de la conception des actions de PVE peut être assumée au mieux aux niveaux opérationnels, notamment ceux des communes et des établissements. Des formations, des manuels de procédures et des ressources sont requis pour que les acteurs à ces niveaux puissent non seulement exécuter mais aussi proposer et concevoir des activités de PREVE.

Comme le montrent l'analyse d'expériences prometteuses, une attention et un rôle particuliers méritent d'être accordés à ceux qui 'touchent' directement les jeunes : associations locales, leaders 'charismatiques' de jeunes, autorités religieuses etc. Leur implication dès la préparation d'interventions de PREVE améliore non seulement la connaissance de la situation et des groupes concernés mais aussi la manière de répondre aux besoins de ces derniers.

Coopération éventuelle avec des partenaires du développement

Une question à la fois organisationnelle et stratégique/politique **concerne l'association de partenaires internationaux du développement** à l'élaboration d'un plan/programme national de PVE (qu'il concerne spécialement ou partiellement le secteur éducatif). Certaines parmi les agences de coopération (UNESCO, UNICEF, PNUD, etc.) et les organisations non-gouvernementales internationales (Fondations, associations etc.) soutiennent ou mènent d'ores et déjà certaines initiatives visant spécifiquement la prévention des risques de violence, la promotion des droits de l'enfant, de valeurs de citoyenneté et d'autres dimensions essentielles d'une PVE chez les jeunes. Ces partenaires peuvent être mis à contribution (y compris financièrement) pour explorer, compléter et amplifier différents aspects de la PVE.

Dans la formulation d'une stratégie nationale de PVE, il convient en tout cas d'en tenir compte et de rechercher des synergies entre des initiatives/programmes des partenaires et ceux prévus par le gouvernement. Cependant, certaines précautions sont conseillées, en particulier :

- les résultats générés par ces diverses initiatives sont à évaluer avant de les inscrire dans une stratégie nationale à moyen et long terme ;

- la cohérence entre les programmes/initiatives menés par les divers intervenants doit être assurée ;
- la stratégie gouvernementale de PREVE doit être viable (à moyen terme) indépendamment des aléas propres à l'appui de ces partenaires.

4.3 Aspects techniques

Au stade de l'élaboration d'une stratégie ou d'un programme de PVE concernant le secteur éducatif, le planificateur de l'éducation peut utilement avoir recours à certains outils techniques de planification courants pour apporter une aide à la décision ; en particulier :

- des **outils de planification-gestion par les résultats** (tels que le **cadre logique**) permettant une appréciation par anticipation des effets et des résultats engendrés par les principales interventions envisagées, et de clarifier les objectifs et les groupes cibles ; sur cette base la définition d'indicateurs d'évaluation pour les actions finalement retenues sera également facilitée (la question des indicateurs sera traitée plus avant dans la Section 6);
- **les projections** d'effectifs d'élèves et d'enseignants, et de l'évolution des établissements, pour mieux apprécier le nombre de personnes et les lieux qui seront concernées par certaines actions envisagées (par exemple par des formations);
- **des estimations et des projections des coûts** des principales actions envisagées. Ceci est d'une part utile pour apprécier et assurer la viabilité des interventions envisagées ; d'autre part, il est important de comparer ces coûts à ceux que la violence chez les jeunes engendre actuellement à la collectivité et à des particuliers (par les frais d'intervention médicale et des forces de l'ordre, des dommages matériels causés etc.), ce qui permet généralement de convaincre les décideurs politiques et d'autres parties prenantes d'investir dans la prévention de la violence.³

5. PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE

L'apport de la planification de l'éducation est également cruciale au niveau de la préparation de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie ou d'un programme de PREVE concernant (du moins partiellement) l'éducation, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de traduire les principaux axes stratégiques du Plan ou Programme de PVE en (sous-)programmes et en plans d'actions opérationnels et de s'assurer que les conditions requises pour leur mise en œuvre soient données.

Le planificateur peut apporter son expertise technique et sa connaissance de l'administration, notamment dans les domaines suivants :

- vérification de la cohérence des nouveaux plans/programmes avec le dispositif légal et réglementaire existant

³ *L'étude de l'Organisation Mondiale de la Santé 'Pourquoi investir dans la prévention de la violence ?' (OMS.2011) et des études dans différents pays, en particulier les Etas Unis, ont souligné les coûts supérieurs de la non-prévention de la violence, non seulement sous l'angle humain mais aussi sous l'angle économique.*

-
- élaboration des programmes et projets opérationnels
 - identification et mobilisation des ressources financières
 - évaluation des capacités nécessaires, notamment en ressources humaines

EXEMPLES DE MESURES DE PVE SUSCEPTIBLES DE DEMANDER UN AJUSTEMENT DU CADRE LÉGAL OU RÉGLEMENTAIRE

Exemple 1 : Des adaptations de certains règlements de l'Éducation Nationale peuvent être nécessaires pour mettre en place une procédure de signalement d'élèves auteurs de violences et des structures de coopération entre les établissements, et des instances locales du secteur social, de santé et de sécurité.

Exemple 2 : L'instauration d'activités parascolaires (activités sportives ou scientifiques additionnelles, club de théâtre et de débats, etc.) afin de développer chez les jeunes l'estime de soi et de l'autre, peut impliquer que les enseignants voient leur temps de travail augmenter en conséquence. Si des ajustements sont nécessaires, ils devraient dans tous les cas être négociés avec les représentants des enseignants. Selon l'ampleur et le degré de généralisation de la mesure adoptée et les ressources additionnelles requises, et en fonction du cadre législatif déjà en place, on optera pour une réponse par des heures supplémentaires, et/ou le recrutement de personnels additionnels, éventuellement de volontaires, ou une modification de la charge horaire légale de l'ensemble du personnel enseignant pour formaliser l'engagement dans des activités parascolaires, comme l'ont fait certains pays, notamment en Europe.

5.1 Vérification de la cohérence avec le dispositif légal et réglementaire existant

Les aspects politiques et techniques de la législation et de la réglementation administrative ne relèvent pas du travail du planificateur de l'éducation. On peut cependant considérer que ce dernier devrait s'assurer *avant* l'opérationnalisation d'une nouvelle mesure de PVE envisagée pour le secteur éducatif que celle-ci soit en cohérence avec le cadre législatif et réglementaire en place ou bien si elle exige certaines adaptations.

5.2 Elaboration de programmes/projets opérationnels de PREVE concernant le secteur éducatif

Dans le domaine de la PVE, comme dans d'autres domaines, l'élaboration de plans d'action ou de projets opérationnels s'appuie généralement sur les outils courants de la préparation de projets tels que le Cadre logique sont généralement familiers au planificateur de l'éducation.

Au vu de la diversité des niveaux et groupes d'acteurs qui sont concernés et à impliquer dans l'élaboration des projets/plans opérationnels, les principaux défis se posent surtout au niveau de *l'organisation des processus* d'élaboration et de leur cadrage- pilotage.

- Si une **Unité Spéciale Interministérielle** est mise en place pour coordonner l'élaboration et le pilotage des projets et activités opérationnels de la PVE, un règlement et des procédures doivent être établis concernant sa mission et ses responsabilités précises, les comptes qu'elle doit rendre, ses communications et consultations avec les différents services et organisations aux différents niveaux.
- **A l'intérieur du ministère de l'éducation**, il sera nécessaire de désigner ou de créer une unité chargée de piloter le nouveau programme de PVE et de mettre en place des procédures de consultation et de mise à contribution de différents services, en vue de la programmation et la supervision opérationnelles des différentes activités. Non seulement les services en charge de la Vie Scolaire, de la Carte Educative et de la Formation des enseignants sont généralement concernés, mais aussi ceux chargés de la Formation Professionnelle et de l'Éducation Non-Formelle et d'autres.
- Un défi particulier concerne le **cadrage-pilotage** de projets et d'initiatives de PVE à concevoir et à mener au **niveau local**, par exemple ceux destinés à établir ou renforcer la coopération entre les établissements scolaires et d'autres acteurs locaux pour la lutte contre l'exclusion sociale et la précarité. De nombreuses expériences existent pour témoigner de la nécessité de guider et de renforcer les capacités des services déconcentrés et des communes aux stades initiaux de nouveaux programmes, notamment de type multisectoriel, sollicitant l'action au niveau local. L'encadré ci-dessous présente une observation tirée de l'Audit de la mise en œuvre de **l'Initiative Nationale pour le Développement Humain** au Maroc.

DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION AU NIVEAU LOCAL

Le cas de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain au Maroc

Les services extérieurs de l'Etat restent largement dépendants du niveau central pour participer activement dans la mise en œuvre de projets communs avec les collectivités territoriales dans le cadre de l'INDH.

L'avènement de l'INDH a été l'occasion de renforcer le partenariat et la coordination entre les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Etat. Toutefois, ... les observations relevées par la mission montrent la nécessité d'une meilleure clarification des rôles des différents acteurs concernés par ce mode de gestion à savoir la province, la commune rurale et le porteur de projet en vue d'une délimitation des responsabilités. Tant il est vrai que le but recherché n'étant pas de verser des fonds aux communes, mais de les accompagner à travers des actions de renforcement de leur capacité de gestion.

Source : Audit des performances des programmes INDH 2006, 2007,2008 (2009)

5.3 Identification et mobilisation des sources de financement

Les planificateurs de l'éducation sont souvent impliqués non seulement dans l'estimation des coûts afférents à des activités envisagées mais aussi dans l'identification, et parfois la mobilisation des sources de financement pour les mettre en œuvre.

Les possibilités mais aussi les réserves quant au recours à l'aide extérieure (internationale ou bilatérale) pour appuyer la PVE, notamment si elle se fait par projets/initiatives, ont déjà été évoquées plus haut. La présente sous-section se concentre sur les sources de financement propres au pays.

Sources publics de financement

Pour assurer la pérennité, l'essentiel des ressources nécessaires semble en tout cas devoir provenir de sources publiques. Le choix des stratégies de financement a des implications importantes pour la mise en œuvre du programme.

- Les stratégies nationales de PVE sont généralement **de nature intersectorielle**, impliquant les ministères de la santé, de l'intérieur, de l'éducation et autres. Dans ce cas, on a **soit recours aux budgets de ces différents ministères** pour y intégrer respectivement une ou plusieurs lignes concernant des interventions pour la PREVE dans leur secteur de compétence, **soit on crée un Fond interministériel** spécialement consacré au financement de la nouvelle stratégie de PVE.
- Si l'initiative de PVE par l'éducation n'est pas intégrée avec celles d'autres secteurs, c'est logiquement **le budget national de l'éducation** qui constitue sa principale source publique de financement.
- La **cohérence** de la stratégie budgétaire par rapport aux buts de la PVE mérite une attention particulière : Ainsi, il paraît par exemple problématique d'allouer d'un côté des moyens à de nouvelles interventions pour la PVE, et de couper d'un autre côté, les dépenses pour la réhabilitation et la maintenance des établissements scolaires publics, sans lesquelles on peut craindre une dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage (classes surchargées ; difficultés de surveillance etc.) augmentant les risques de violence scolaires.
- Les **municipalités ou d'autres unités territoriales** sont généralement invitées à mobiliser leurs fonds propres pour certaines activités éducatives ou autres contribuant à la PVE. Cela permet d'amplifier ou/et cibler des activités et de créer plus de flexibilité pour mener à bien des projets adaptés au niveau local. Mais au niveau des municipalités par exemple, le financement d'initiatives de PREVE peut entrer en concurrence avec de nombreux autres investissements locaux nécessaires. La mise en place de dispositifs d'incitation (par des subventions du niveau central par exemple) et d'orientation (par des manuels, formations etc.) peut être nécessaire pour consolider des actions locales de PVE.

Sources privées

Comme évoqué plus haut, certaines associations et organisations non-gouvernementales internationales et nationales sont d'ores et déjà engagées dans des initiatives visant à contribuer de manière directe ou indirecte à la prévention de la violence, notamment chez les jeunes. Elles peuvent donc utilement compléter par leurs ressources propres celles de l'Etat.

Dans nombre de pays des associations de caractère national ou local jouent en fait un rôle opérationnel essentiel dans la PVE. Souvent elles reçoivent en contrepartie des subventions de l'Etat pour les actions qu'elles mènent (qui se substituent à ou complètent l'action propre de l'Etat) dans ce domaine.

Une Stratégie nationale de PVE, qu'elle soit intersectorielle ou limitée au secteur de l'éducation devrait recenser les principales initiatives et sources non-gouvernementales dans ce domaine et rechercher des synergies non seulement dans les actions mais aussi dans le financement.

5.4 Evaluation des capacités nécessaires, notamment en ressources humaines

La plupart des mesures prometteuses de PVE discutées dans le Module 2 impliquent soit davantage de personnels spécialisés (psychologues, animateurs socio-culturels etc.) soit le développement de certaines compétences pédagogiques, psychologiques et/ou autres spécifiques pour la PVE parmi les personnels du secteur éducatif.

A cet égard, se posent notamment des questions suivantes :

- Des recrutements additionnels ou des redéploiements d'enseignants sont-ils nécessaires pour créer des conditions favorables d'encadrement et pédagogiques pour la PREVE dans le milieu scolaire ? Une augmentation des effectifs est-elle requise pour les personnels de conseil psychologique dans et en-dehors des établissements scolaires et les travailleurs sociaux ?
- Combien d'enseignants (aux différents niveaux) et chefs d'établissements doivent recevoir des formations continues ayant trait à des domaines critiques pour la PREVE (législation concernant les droits humains et de l'enfant ; approches pédagogiques favorisant l'estime de soi et d'autrui, pilotage de problèmes de violence en milieu scolaire etc.) ?
- Quelles sont les capacités existantes au niveau local et des services déconcentrés pour élaborer et gérer des projets et des actions de PVE ? Et quels personnels doivent recevoir des guides/manuels et des formations pour réaliser les nouvelles tâches que le programme PVE leur assigne ?
- Combien et quels profils de formateurs et d'autres experts sont requis pour concevoir et apporter les formations et aides nécessaires ?
- Dans quelle mesure des volontaires (notamment au niveau local) peuvent-ils et devraient-ils être mobilisés pour assurer une partie des activités prévues dans le cadre du programme de PVE (par exemple certaines animations extra-scolaires), sachant que cela implique néanmoins un certain pilotage, parfois des formations et des compensations de ces personnes ?

6. PILOTAGE ET ÉVALUATION

De manière générale, il n'est pas facile de mesurer l'effet de politiques ou de programmes éducatifs sur les jeunes. Leurs compétences et leurs comportements sont influencés par une multitude de facteurs, et il est difficile d'isoler l'effet d'une ou de plusieurs nouvelle(s) mesure(s) éducatives. Il en est de même pour ce qui est des effets préventifs de certaines mesures éducatives sur les risques de comportements et d'attitudes de violence.

Néanmoins, un pilotage et l'évaluation des effets concrets de ces mesures sont indispensables pour identifier et développer une action efficace et efficiente dans le domaine en question. Pour assurer un pilotage et une évaluation rigoureux, le dispositif est à mettre en place dès l'élaboration d'un nouveau programme de PVE.

- Un programme national de PVE comporte généralement plusieurs sous-programmes et projets. L'erreur, souvent constatée consiste à définir une longue liste d'indicateurs de pilotage, difficiles à renseigner, notamment si les indicateurs sont formulés de manière trop imprécise pour guider par la suite l'évaluation. **Au niveau global, il est donc conseillé d'établir un tableau de bord avec un nombre très restreint d'indicateurs** (pas plus d'une quinzaine par exemple) formulés clairement et consensuels parmi les principales parties prenantes.
- **L'essentiel du pilotage et de l'évaluation doit se faire au niveau des sous-programmes, projets ou actions** spécifiques pour lesquels des cibles précises ont été formulées qui peuvent guider le choix des indicateurs et méthodes d'évaluation.
- Les **indicateurs et méthodes choisis devraient permettre d'évaluer non seulement les résultats mais aussi le processus de mise en œuvre** (ce dernier renseigne sur les **conditions** de réussite).

UN EXEMPLE DE DISPOSITIF DE PILOTAGE ET D'ÉVALUATION D'UN PROJET DE PVE

Introduction d'activités para-scolaires favorisant le respect de soi et de l'autre (projets d'expositions artisanales, de théâtre, de jeux sportifs ...)

Ciblage géographique : certaines zones déterminées en fonction de signes de 'risques accrus de violence'

Ciblage de la population : tous les jeunes scolarisés de l'âge du primaire et du secondaire; tous les personnels éducatifs des établissements scolaires et animateurs sportifs et culturels des collectivités locales concernées ; toute la population des secteurs géographiques ciblés)

Période de pilotage : du lancement jusqu'à la fin de 2020

Date de l'évaluation à mi-chemin (septembre/octobre 2019)

Date de l'évaluation finale (novembre/déc.2020)

Indicateurs de résultats (exemples) pour pilotage et évaluation:

- Type et régularité des activités tenues

- % des élèves participant régulièrement ; profil des jeunes non ou peu participants
- Degré d'appréciation des activités par les jeunes concernés
- Progression dans l'estime de soi et de l'autre – selon les perceptions recueillies de tous les concernés, y compris enseignants et parents)
- Indicateurs de processus (exemples)

représentativité des personnes impliquées dans l'élaboration du projet

- % des enseignants impliqués
- % des parents impliqués
- Nombre et profil d'autres membres de la collectivité impliqués
- Nombre, type et degré de difficultés de mise en œuvre

Méthodes d'évaluation

Recensement d'activités par chefs d'établissement ; interviews et focus groupes ; observations

- ***Pas tout ce qui compte, peut être compté.*** Pour évaluer des aspects comme l'augmentation de l'estime de soi et d'autrui chez une population d'élèves, suite à un changement de méthodes pédagogiques ou l'introduction de nouvelles activités parascolaires par exemple, on doit avoir recours essentiellement à des méthodes d'évaluation qualitatives, combinant des entretiens et des observations, dont les conclusions ne seront que très partiellement quantifiables. Il est néanmoins essentiel de déterminer les critères et méthodes d'évaluation dans ces cas aussi très clairement dès le départ.
- Enfin, si l'évaluation d'un plan ou programme de PVE exige des experts de l'évaluation et connaissant le domaine en question, il s'est avéré très utile d'impliquer dans la conception et la validation des évaluations les principales parties prenantes concernées, notamment les enseignants et les élèves.

Dans tous les cas, un pilotage régulier des violences (et de leur perception) au niveau des établissements scolaires, facilite à la fois le diagnostic de la situation et l'évaluation d'éventuelles actions de PVE engagées.

Ainsi il peut être utile par exemple de recenser régulièrement la violence en milieu scolaire au niveau des circonscriptions ou des collectivités locales, à l'aide de questionnaires courts administrés respectivement aux élèves. Ci-après, des extraits d'un questionnaire utilisé pour des enquêtes internationales auprès des élèves de 6^e et à leurs parents et chef d'établissements.

FIGURE 6:

Questions sur la violence en milieu scolaire dans le questionnaire des chefs d'établissement et des parents d'élèves de l'étude TERCE 2013

Dans le quartier ou la communauté où est située l'école, quelle est la probabilité que les situations suivantes se produisent ?
Vente ou consommation ouvertes de drogue
Actes de vandalisme
Bagarras entre voisins
Combats avec des armes
Agressions pouvant causer de graves (...)
Vol

FIGURE 7:

Questions sur la violence en milieu scolaire dans le questionnaire élèves de l'étude TERCE 2013

Certaines de ces situations vous sont-elles arrivées à l'école ?
... J'ai peur de certains de mes camarades
... Je me sens menacé(e) par certains de mes camarades
... J'ai peur que l'un de mes camarades me frappe
... Mes camarades se moquent de moi
... Mes camarades me laissent tout(e) seul(e)
... Mes camarades me forcent à faire (...)

Certaines de ces situations se sont-elles produites ?
... Un élève a insulté ou menacé un autre élève
... Un élève a frappé ou blessé un autre élève
... Un élève a été exclu d'un jeu ou d'une activité organisée par (...)
... Un élève a insulté ou menacé un professeur

7. PLANIFICATION DE LA PVE - RÉCAPITULATIF DES PRINCIPAUX POINTS CRITIQUES

Le premier encadré ci-après fournit un bref résumé des principaux points à considérer dans la planification de la PVE, le deuxième une liste de ressources présentant des outils utiles dans la planification de la PVE, allant du diagnostic jusqu'à des questionnaires de recensement et d'enquête concernant la violence scolaire.

POINTS CRITIQUES POUR LA PLANIFICATION DE LA PVE – BREF RÉCAPITULATIF

Diagnostic de la situation et des opportunités de la PVE dans le secteur éducatif

Apprécier l'ampleur et les effets de la violence dans le pays et sa perception par la population
Evaluer les forces et les faiblesses du système éducatif en place pour apporter des réponses de prévention
Déterminer dans quel(s) cadres stratégiques une politique nouvelle ou une action renforcée pour la PREVE devrait être menée

Elaboration d'une politique/stratégie ou d'un programme de PVE

Définir clairement (si possible de manière mesurable) les objectifs à atteindre et des groupes cibles
Identifier des interventions dans le secteur éducatif agissant directement et celles agissant indirectement sur les risques de violence
Expliciter les théories/hypothèses du changement sur lesquelles elles s'appuient
Rechercher la cohérence entre le programme/l'ensemble des interventions envisagé(es) pour la PVE et d'autres programmes/interventions dans le secteur éducatif
Choisir les interventions sur la base du diagnostic et en impliquant les différents niveaux, administrations et parties prenantes concernés.

Conditions d'une mise en œuvre efficace

Mettre en place une structure opérationnelle compétente chargée de la mise en œuvre de la politique/stratégie ou du programme PVE
S'assurer que le cadre juridique et réglementaire soit favorable à la mise en œuvre du programme prévu
Evaluer et prévoir les coûts associés à la mise en œuvre du programme prévu
Mobiliser des ressources conséquentes du budget de l'Etat et d'une diversité d'autres sources
Mobiliser et former les enseignants et d'autres personnels de l'Education Nationale pour la mise en œuvre des interventions de PREVE prévues

Pilotage et coordination

Etablir un cadre/tableau de bord sommaire avec quelques indicateurs clés pour le pilotage du programme au niveau national
Définir des tableaux de bord plus détaillés en rapport avec les programmes d'action/interventions spécifiques de PVE, composés d'indicateurs de progrès/processus et de performance/résultats

LISTE DE QUELQUES RESSOURCES UTILES

Barbieux E. (2011). Tirer les leçons de l'enquête nationale sur la victimation et le climat scolaire au Collège

Canopé-France (2017). La violence scolaire (Fiche de ressources pédagogiques sur la thématique en France)

EducSol-France (2010). Guide pour un diagnostic de sécurité d'un établissement scolaire

Hedayah (2015). Guidelines and Good Practices for Developing National CVE Strategies (Guide pour le développement de stratégies nationales de PVE, en anglais)

ONU Femmes. Fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Site d'information et de ressources sur l'élaboration et l'évaluation de programmes de prévention de la violence. <http://www.endvawnow.org/fr/modules/view/4-conflit-post-conflit.html#386>

PNUD (2016). Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique

UNESCO-RME (2017) Comment mesurer la violence à l'école. (Document d'orientation discutant des outils de mesure)

UNESCO (2017). Prévention de l'extrémisme violent. Guide à l'intention des décideurs politiques

UNESCO (2016). Guide du personnel enseignant pour la prévention de l'extrémisme violent

8. EXERCICE LIÉ AU MODULE 3

Un exercice est proposé à ce stade afin de vous permettre d'approfondir la compréhension de la problématique et des concepts présentés dans cette unité, et de les aborder en lien avec le contexte national.

UNITE 3 : FEUILLE D'EXERCICE

1. DIAGNOSTIC DES RISQUES DE VIOLENCE ET D'EXTRÉMISMES VIOLENTS CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES

QUESTION : Quelles **questions importantes** pour un diagnostic des risques de violence chez les jeunes et de leur prévention actuelle dans votre pays sont, à votre avis **omisées ou très insuffisamment traitées** dans le document présenté en Annexe 1 ?

- 1.1 Individuellement : Lisez le document en Annexe 1. Puis notez votre réponse à la question ci-dessus.
- 1.2 En petits groupes et/ou séance plénière : Comparez et discutez des réponses et préparez une liste synthétique des principales questions de diagnostic omises.

2 SUIVI ET EVALUATION D'UNE STRATÉGIE OU D'UN PROGRAMME DE PVE

QUESTION : Quel dispositif de suivi et d'évaluation (y compris des indicateurs de suivi) est prévu dans le document en Annexe 1 ?

- 2.1 Individuellement : Lisez attentivement le document en Annexe 1 et répondez (en style télégraphique) à la question posée.
- 2.2 En séance plénière : Comparez les réponses individuelles et préparez une liste (i) des mesures de suivi-évaluation identifiés dans le texte et (ii) des indicateurs proposés pour évaluer les résultats en matière de prévention de la violence chez les jeunes.

3 RÉVISION DE LA STRATÉGIE EXISTANTE DE PVE

QUESTION : Quelles améliorations souhaiteriez-vous proposer pour le dispositif actuellement en place pour le pilotage-évaluation de la violence chez les enfants et jeunes en milieu scolaire et périscolaire ?

- 3.1 Individuellement ou en petits groupes : Réfléchissez sur la question posée.
- 3.2 En séance plénière : Discutez des réponses et préparez une liste des principales améliorations suggérées.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de
l'éducation